01. ÉRYTHRÉE

Surface : 117’600 km²
Population : ~ 6 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 65 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 1

Prison secrète, 1991.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

En Érythrée, des milliers de personnes sont détenu·e·s sans inculpation en raison de leurs opinions politiques. Elles se trouvent privées d’avocat·e et coupées de leur famille, beaucoup depuis plus de 10 ans.

L’existence d’un **service national obligatoire à durée indéterminée** pousse les Érythréen·ne·s à fuir leur pays par milliers. Beaucoup d’entre eux et elles sont victimes de détention arbitraire, d’enlèvement, de violences sexuelles et de mauvais traitements pendant leur voyage vers l’Europe. Un grand nombre d’appelé·e·s demeurent enrôlé·e·s pour une durée indéterminée, pouvant aller jusqu’à 20 ans. Bien que la législation fixe à 18 ans l’âge minimum de conscription, des mineur·e·s sont astreint·e·s à un entraînement militaire au motif qu’ils et elles doivent accomplir leur dernière année du secondaire dans le camp militaire de Sawa, où ils et elles sont soumis·e·s à des conditions de vie très dures. Dans ce camp, les jeunes filles sont victimes entre autres, d’esclavage sexuel, d’actes de torture et d’autres violences sexuelles.

Les autorités interdisent aux personnes âgées de cinq à 50 ans de se rendre à l’étranger, et quiconque tente de passer la frontière est **arrêté arbitrairement**.

Les personnes ayant réussi à s’enfuir d’Érythrée rapportent que les membres de leur famille ne sont souvent « pas en mesure d’acheter des produits de première nécessité adéquats et en quantité suffisante et sont aux prises avec de graves pénuries d’eau, notamment à Asmara (la capitale) ».

La Commission européenne a débloqué plus de 13 millions d’euros destinés à l’Érythrée, dans le but de réduire l’émigration en soutenant l’emploi et le développement des compétences dans le pays. Par ailleurs, l’Union européenne a fait parvenir 100 millions d’euros au Soudan, afin de traiter à la base les causes de la migration et des déplacements dans la région.

Une amélioration notoire est à soulever : le 9 juillet 2018, l’Érythrée et l’Éthiopie signent un accord de paix après plus d’un demi-siècle de conflits et de tensions. Les deux États partagent une histoire commune d’hostilités : trente ans de guerre d’indépendance, puis un différend frontalier à l’origine d’un conflit de 1998 à 2000 ayant fait environ 80’000 morts.

Personnes détenues dans des lieux secrets.

Torture à la prison de l’île de Dahlak Kebir.

ÉTHIOPIE

1

Vous décidez de partir à pied seul·e. Vous devez faire attention à ne pas passer par les postes-frontières officiels, sinon, vous vous ferez arrêter.

2

Vous prenez un passeur parce que vous ne savez pas où sont les postes-frontières et vous ne voulez pas prendre de risque. Il peut vous emmener discrètement en Éthiopie mais il vous demande 200 $.

• **Allez au poste 12**

SOUDAN

1

Vous décidez de partir à pied seul·e. Vous devez faire attention à ne pas passer par les postes-frontières officiels, sinon, vous vous ferez arrêter.

2

Vous prenez un passeur parce que vous ne savez pas où sont les postes-frontières et vous ne voulez pas prendre de risque. Il peut vous emmener discrètement au Soudan mais il vous demande 200 $.

• **Allez au poste 6**

02. AFGHANISTAN

Surface : 652’860 km²
Population : 35 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 64 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 11

Famille réfugiée afghane en Grèce, 2018.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Après les attentats contre les tours du World Trade Center à New-York le 11 septembre 2001 et le refus de l’Afghanistan de livrer Oussama Ben Laden (chef d’Al Quaïda, un groupe islamiste extrémiste) aux États-Unis, George W. Bush, président des États-Unis de l’époque, lance une offensive militaire en Afghanistan le 7 octobre 2001.

Élu en 2009, le président américain Barak Obama avait promis de mettre fin à la guerre. Pourtant, le nombre de soldats américains présents en Afghanistan ne fait qu’augmenter pendant ses deux mandats. En 2014, les États-Unis, l’Afghanistan et l’OTAN signent des accords de sécurité bilatéraux. Malgré cela, en 2018, le président Donald Trump place de nouvelles troupes sur le terrain.

En 16 ans, le **conflit armé international a tué 100’000 civil·e·s** et coûté 700 milliards de dollars. Il a provoqué une déstabilisation politique qui a facilité l’émergence de groupes armés.

Le conflit armé non international oppose des « éléments antigouvernementaux » aux forces progouvernementales. Parmi ces « éléments antigouvernementaux » figurent les **talibans** et le **groupe armé État islamique** (EI), mais aussi plus de 20 autres groupes armés actifs dans le pays. En 2018, les talibans contrôlent un territoire plus grand que jamais depuis 2001.

La procureure de la **Cour pénale internationale** a ouvert une enquête préliminaire sur les crimes qui auraient été commis par toutes les parties au cours du conflit armé ; une avancée importante en vue d’apporter justice et réparations aux victimes.

Le **Comité des Nations unies contre la torture** a noté que les personnes détenues par les autorités étaient souvent soumises à des pratiques telles que « les passages à tabac, les chocs électriques, la torture par suspension, les menaces, les violences sexuelles et d’autres formes de violence psychologique et physique ».

En Afghanistan, des défenseurs et défenseuses des droits humains sont la cible de menaces incessantes de groupes armés et d’acteurs étatiques, et des journalistes font l’objet de **violences** et de **censure**.

En Afghanistan, le nombre de **personnes déplacées** à l’intérieur du pays a augmenté pour atteindre plus de deux millions. Par ailleurs, en 2018, quelques **2,6 millions d’Afghan·e·s sont réfugié·e·s** à l’étranger. Environ 95 % d’entre eux se trouvent dans deux pays, l’Iran et le Pakistan, où ils et elles sont souvent victimes de discrimination.

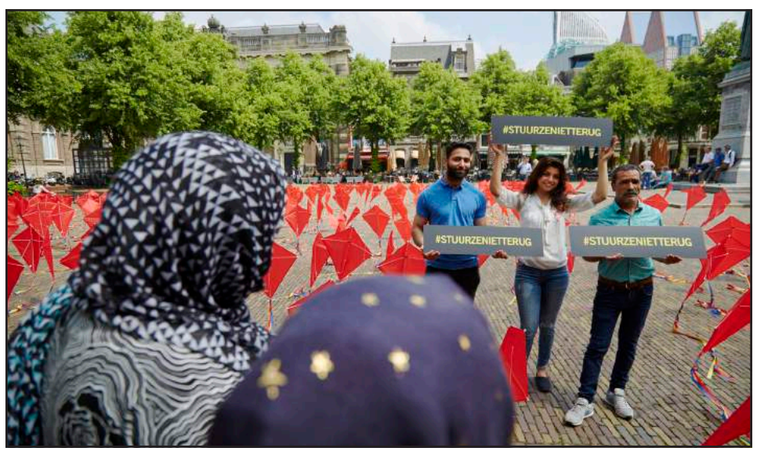

Manifestation à La Haye – Ne renvoyez pas les Afghans.

Femme déplacée avec sa fille près de Kaboul, 2016.

TURQUIE

1

Vous décidez de partir avec l’aide d’un passeur qui vous fait voyager à dos de cheval à travers le Pakistan. Cela dure 3 semaines et coûte 500 $, que vous soyez seul·e ou accompagné·e.

2

Vous optez pour un passage en camion à travers le Pakistan en 4 jours. C’est très cher, 2000 $ seul·e ou accompagné·e, car il faut soudoyer les gardes-frontières.

• **Allez au poste 14**

IRAN

1

Vous passez la douane caché·e dans le coffre de la voiture de votre tante qui habite à Téhéran. Vous devrez ensuite travailler pour elle pour la payer.

2

Vous payez 200 $ le chauffeur du bus pour qu’il vous laisse conduire le bus à sa place pour tromper les douaniers à la frontière.

• **Allez au poste 11**

03. SYRIE

Surface : 185’200 km²
Population : 17 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 70 ans

Utilisateurs d’internet pour
100 personnes : 32

Évacuation d’Alep.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Mars 2011, Printemps arabe. Le gouvernement de Bashar Al-Assad réprime avec une violence inouïe les manifestations populaires pacifiques en Syrie. En 7 ans, le conflit syrien à multiples facettes a pris des dimensions inimaginables, forçant l’exode hors du pays de plus de 5 millions de personnes et le déplacement à l’intérieur du territoire de plus de 7 millions d’autres.

Au niveau interne, le gouvernement bataille contre des **forces rebelles**, contre **l’Armée syrienne libre**, contre des Kurdes et contre le groupe armé se faisant appeler **État islamique** (EI). Au niveau régional, la Turquie, l’Arabie Saoudite et le Qatar soutiennent les rebelles sunnites. De leur côté, l’Iran, l’Iraq et le Hezbollah libanais sont présents auprès du clan alaouite (une branche du chiisme, courant de l’Islam) de Bashar Al-Assad. Les **puissances internationales** ont aussi mis leurs pions en jeu avec d’un côté la Russie (aidant le gouvernement de Bashar) et de l’autre, une coalition internationale composée entre autres des États-Unis, de la France, du Royaume Uni, du Canada, etc.

En juin 2014, l’instabilité régnant en maître, l’État islamique proclame son « califat » sur un territoire qui comprend un tiers de la Syrie et un tiers de l’Irak. Trois ans plus tard, la coalition frappe fort et récupère la ville de Raqqa (en Syrie), fief de Daesch (EI). Dans ce bourbier, la population locale paie les frais ; des civil·e·s sont mort·e·s sous les bombes, la ville est quasiment entièrement détruite.

Amnesty International, entre autres, a dénoncé à maintes reprises les **détentions arbitraires, les exécutions extrajudiciaires, les tortures et les disparitions forcées auxquels le régime s’adonne**. Les prisons syriennes sont connues pour leur horreur.

En été 2018, le régime de Bachar al-Assad met à jour ses listes d’état civil. Les familles se rendent dans leur mairie et demandent à consulter les dossiers de leurs proches disparus après avoir été arrêtés. Sur les actes de décès figure souvent « arrêt cardiaque », plus rarement « défaillance respiratoire ». Parfois, une ligne indique que le prisonnier a été exécuté après avoir été condamné à mort par un tribunal militaire où les avocat·e·s ne sont pas admis.

Comme la **Syrie n’a pas signé le traité de Rome, qui fonde la Cour pénale internationale** (CPI), elle ne reconnaît pas sa compétence. En théorie, la CPI pourrait quand même être saisie, via le Conseil de sécurité de l’ONU. Mais depuis le début de la guerre, celui-ci est paralysé par les vetos russes et chinois. Par ailleurs, **Moscou et Pékin ont bloqué les tentatives de création d’un tribunal spécial sur la Syrie**. Restent les juridictions nationales, qui au nom de la compétence universelle pourraient encore juger les crimes commis en Syrie.

De la fumée s’élève au-dessus de la ville de Daraa pendant une attaque aérienne par les forces gouvernementales en juin 2018.

Évacuation de la population de Daraa pour Idlib, 2018.

TURQUIE

1

Un passeur vous demande 1000 $ pour vous emmener en voiture. Comme il faut soudoyer les agents du gouvernement à chaque point de contrôle, il vous demande 1000 $ de plus.

2

Vous décidez de tenter le passage vers la Turquie par vous-même à pied. Il faut beaucoup marcher, dans des conditions extrêmement difficiles et en évitant les balles. Cela vous coûte 100 $.

• **Allez au poste 14**

LIBAN

1

Vous savez que plus d’un million de réfugié·e·s syrien·ne·s vivent au Liban. Vous y avez de la famille. Vous montez dans un mini-bus pour Beyrouth, cela vous coûte 500 $.

2

Vous payez un passeur qui vous cache dans un camion sous une bâche. Il y règne une chaleur insupportable. Tarif : 300 $ par personne.

• **Allez au poste 10**

ÉGYPTE

1

Vous prenez un avion pour Khartoum, Soudan (pas besoin de visa). Vous trouvez ensuite un passeur qui vous emmène en 4x4 à travers le Soudan jusqu’en Égypte. Vous dépensez 2000 $.

2

Vous prenez place dans un bus bondé de personnes cherchant à fuir le pays. Chaque place coûte 200 $.

• **Allez au poste 7**

04. NIGÉRIA

Surface : 923’800 km²
Population : 186 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 53 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 26

Groupe de femmes faisant campagne pour obtenir justice et vérité sur leurs maris et fils disparus ou assassinés, 2018.

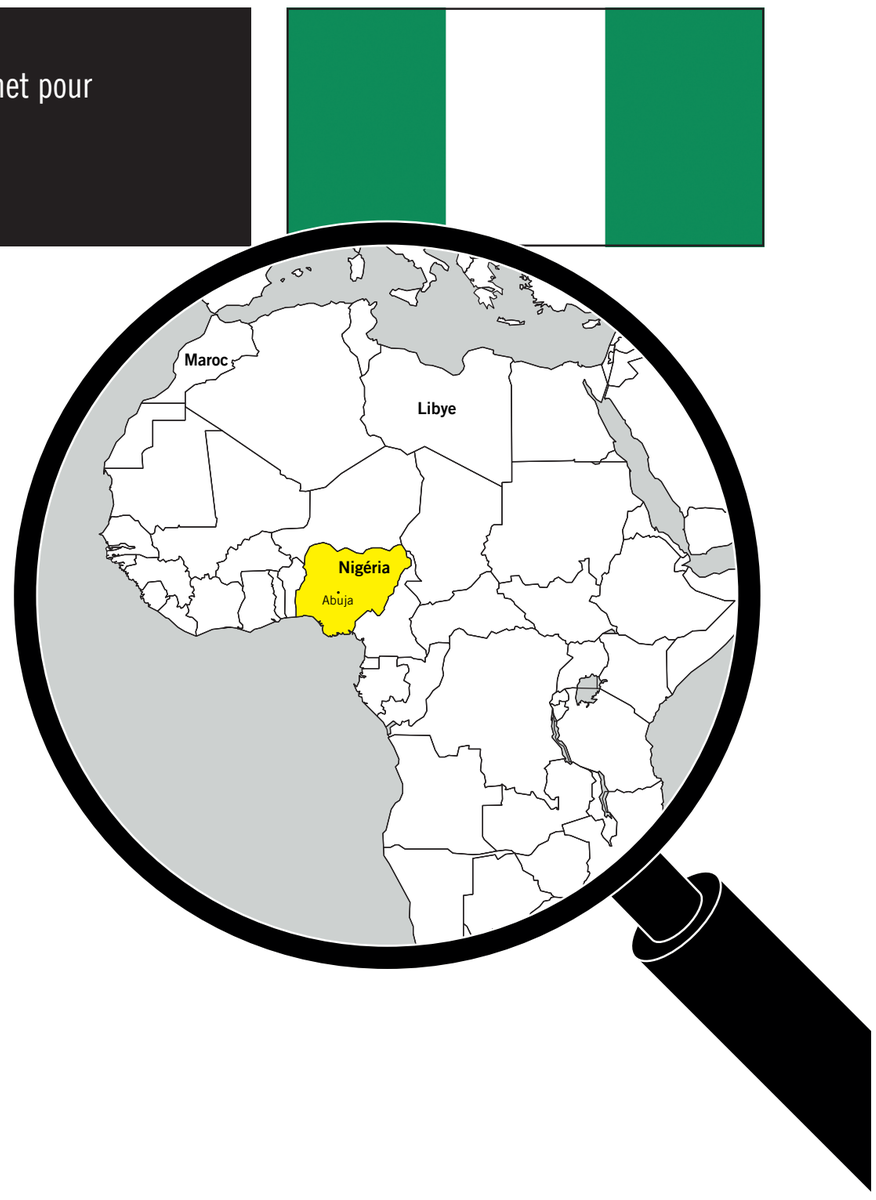

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Le Nigéria est un pays d’émigration et d’immigration. C’est la première puissance économique d’Afrique sub-saharienne.

Malgré l’affaiblissement du **groupe terroriste Boko Haram**, il continue de commettre de terribles attentats et de causer la mort de nombreuses personnes dans le Nord-Est du pays. **Des centaines de milliers de civil·e·s ont été déplacé·e·s en raison de son action meurtrière**. Les personnes se réfugient dans des camps ou dans d’autres villes. Beaucoup dans les camps ont besoin d’aide alimentaire, qui y est insuffisante. Les cas de malnutrition infantile sont nombreux.

En réplique à Boko Haram, l’armée agit par des vagues d’arrestations arbitraires, de torture et d’exécutions extrajudiciaires. Des milliers de jeunes hommes sont jetés en prison sans jugement et sont morts ou survivent dans des conditions déplorables.

Le Bureau de la procureure de la Cour Pénale Internationale a annoncé qu’il s’efforçait de déterminer si des poursuites pouvaient être engagées à la suite de huit crimes présumés qui auraient été commis au Nigeria. Il continuera de s’intéresser tout particulièrement aux allégations de crimes sexuels ou à caractère sexiste et de crimes commis à l’encontre d’enfants.

La **population nigériane a aussi fortement été affectée par la pollution** due aux déversements de pétrole de l’entreprise Shell. Celle-ci a privé une grande partie des habitants de leurs moyens de subsistance, basés sur la pêche.

Les militants des droits humains sont en butte à des actes d’intimidation en raison de leurs engagements. Les autorités de plusieurs états **expulsent de force des milliers de personnes** sans les en aviser préalablement en bonne et due forme, sans leur verser d’indemnisations correctes, ni leur proposer une solution de relogement ou d’installation dans un autre lieu.

Certaines **violences intercommunautaires** liées à des affrontements persistants entre éleveurs et cultivateurs, dans différents endroits du pays, forcent les populations à quitter leur foyer.

Leader d’un groupe de femmes déplacées faisant campagne pour la justice, 2018.

Femme ayant survécu à des violences sexuelles, 2018.

LIBYE

1

Avec trois ami·e·s, vous décidez de partir en voiture. Vous voyagez de nuit pour ne pas vous faire repérer par les membres de Boko Haram. Le voyage vous coûte 500 $.

• **Allez au poste 8**

MAROC

1

Vous montez dans un camion bondé. Le passeur vous amène à la frontière entre le Niger et l’Algérie. Vous devez ensuite trouver un autre passeur pour aller jusqu’au Maroc. Vous donnez tous les sous que vous avez pour ce voyage.

• **Allez au poste 9**

05. IRAK

Surface : 435’000 km²
Population : 38 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 70 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 21

Mossoul, mai 2017.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

En 1988, après 8 ans de conflits, la guerre entre l’Iran et l’Irak se termine enfin : la reconstruction est estimée à 60 milliards de dollars. À cette époque, l’Irak revendique toujours le rattachement du Koweït. Des négociations sont entamées mais sans succès. Une **première guerre du Golfe** fait rage entre janvier et mars 1991.

Les **attentats du 11 septembre 2001** contre le World Trade Center à New-York renforcent la volonté de la nouvelle administration Bush (président des États-Unis) de renverser **Saddam Hussein** (président de l’Irak), qui est associé à « l’axe du mal », au même titre que la Corée du Nord et l’Iran. La diplomatie américaine s’emploie à prouver que l’Irak soutient les terroristes, à qui il fournirait des armes de destruction massive. Les efforts des discussions entre les pays n’y font rien. **150 000 soldats américains et britanniques débarquent en Irak en mars 2003**. Saddam Hussein et ses proches s’enfuient, le pays sombre dans le chaos complet. Les combats prennent fin officiellement le 1er mai.

Le Conseil de sécurité de l’ONU vote une résolution qui permet aux États-Unis et à la Grande-Bretagne de contrôler l’Irak. Les **oppositions à la présence américaine se multiplient**, notamment celles des sunnites (branche de l’Islam) qui veulent une fin rapide de l’occupation. Les Américains arrêtent Saddam Hussein en décembre 2003, mais les violences continuent. Parallèlement, un processus démocratique se poursuit, même s’il connaît des retards. En juin 2004, l’Irak retrouve sa souveraineté. Mais la situation n’est pas stable pour autant. Malgré la **mort du responsable d’al-Qaïda pour l’Irak** (groupe terroriste), la violence fait rage et les États-Unis renforcent encore leur présence militaire. Puis, dès 2008, les provinces sous contrôle américain, comme celles sous contrôle britannique, sont progressivement remises aux forces irakiennes.

Les **djihadistes de l’État islamique** (EI) engagés dans les combats en Syrie et en Irak, annoncent en juin **2014 l’établissement du califat** sur près d’un tiers des territoires de l’Irak et de la Syrie. Ils tirent d’importantes ressources du racket, du pétrole et de trafics en tous genres et s’adonnent aux pires atrocités sur les populations locales. La **coalition de forces internationales instaurée en 2014** récupère la totalité des territoires irakiens en décembre 2017. Un plan de retrait de ces troupes s’ensuit. Des enquêtes doivent être menées sur les **violations du droit international humanitaire**, notamment sur la mort de centaines de milliers de civil·e·s lors des bombardements. Des hommes et des garçons soupçonnés d’appartenance à l’EI sont soumis à des disparitions forcées, torturés, coupés de leur famille et du monde extérieur, dans des lieux sous le contrôle étatique irakien ou du Kurdistan, et dans des centres de détention secrets. Plus de trois millions de personnes ont été déplacées à l’intérieur du pays depuis 2014. Les civil·e·s vivant dans les camps manquent cruellement de vivres, d’eau, de médicaments et d’autres produits de première nécessité. Il arrive que des civil·e·s, y compris des enfants, y soient recruté·e·s, parfois de force, par des milices paramilitaires.

La mauvaise gestion des stocks d’armement et le marché florissant des armes à l’intérieur du pays et par-delà les frontières permettent à des milices de s’armer, ce qui met d’autant plus en péril la sécurité.

Dans la région du Kurdistan, des journalistes et des cybermilitants ont fait l’objet d’une surveillance et ont été soumis à des arrestations arbitraires, des coups, des menaces de mort.

À la suite d’allégations faisant état de violations graves du droit international humanitaire et de crimes de guerre commis par les forces irakiennes et les milices progouvernementales, notamment de torture, d’exécutions extrajudiciaires et de disparitions forcées, le gouvernement irakien a mis en place des commissions chargées d’examiner les éléments de preuve disponibles et de lancer des investigations.

L’Irak demeure l’un des pays du monde ayant le plus recours à la peine de mort.

Enfants déplacés à l’intérieur de l’Irak, 2017.

Mossoul, mai 2017.

IRAN

1

Vous décidez de partir seul·e mais en chemin vous vous perdez. Une villageoise vous propose de vous conduire à 5 km de la frontière pour 300 $.

2

Vous prenez une camionnette pour aller de l’autre côté de la frontière. Le passeur vous demande 700 $ en tout.

• **Allez au poste 11**

TURQUIE

1

Vous rejoignez un groupe qui va passer la frontière à pied. Un passeur vous guide à travers les montagnes. Cela vous coûte 300 $.

2

Une connaissance vous propose de vous cacher dans son camion avec sa famille, en échange de 500 $.

• **Allez au poste 14**

LIBAN

1

Vous partez avec un groupe de chrétiens persécutés qui a espoir d’être plus en sécurité au Liban. Ils vous cachent dans le coffre d’une voiture pour 800 $.

2

Vous avez réussi à acheter (1000 $) une fausse invitation d’une ONG à Beyrouth, capitale du Liban, pour soi-disant venir assister à une conférence. Vous prenez l’avion pour 500 $.

• **Allez au poste 10**

06. SOUDAN

Surface : 187’900 km²
Population : 40 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 64 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 28

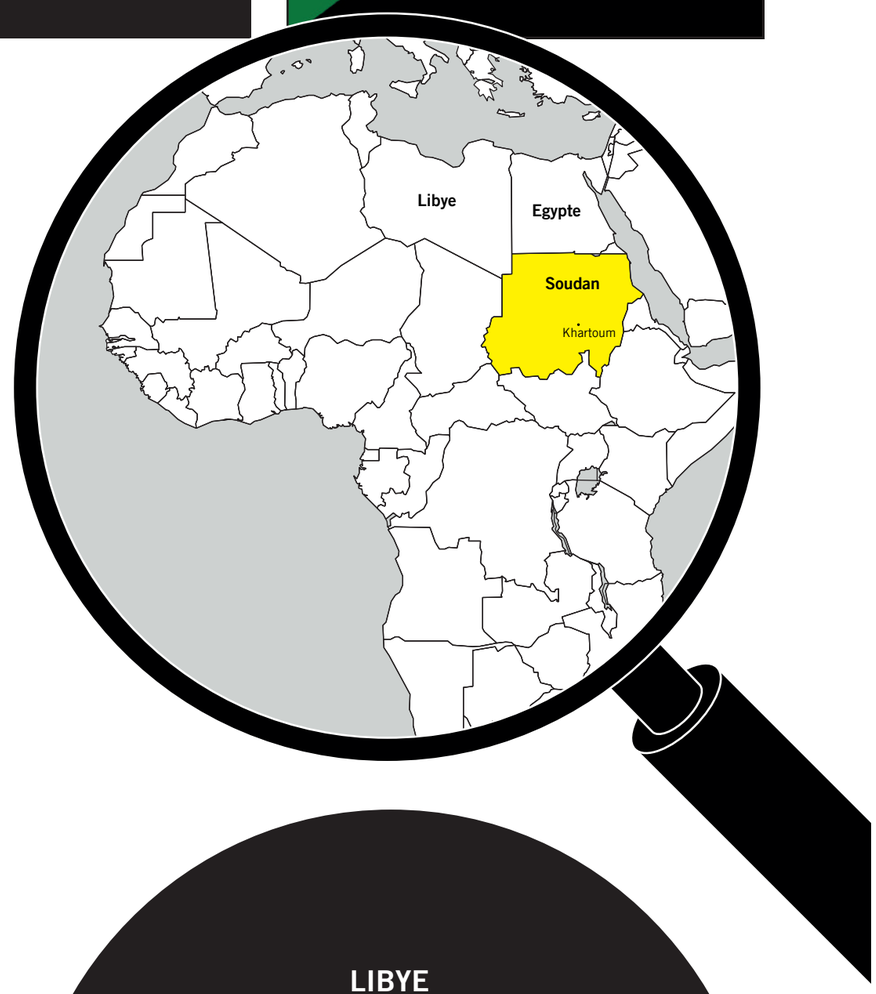

VOUS ARRIVEZ D’ÉRYTHRÉE

1 Bien évidemment, vous tombez nez-à-nez avec les patrouilleurs d’un poste-frontière que vous n’avez pas repéré à temps. Ils vous prennent en chasse, vous arrête et vous envoie au camp militaire de Sawa. Retournez au poste 1 pour lire le contexte et savoir ce qu’il vous arrivera dans le camp, puis échappez-vous du camp et retentez le voyage.

2 Le voyage est long, vous avez peur de vous faire prendre, votre famille vous manque et le passeur est vraiment un sale type ! Mais vous arrivez au Soudan sain·e et sauf/sauve.

DEPUIS L’ÉTHIOPIE, EN ROUTE POUR LA LIBYE VOUS AVEZ ÉTÉ ARRÊTÉ·E À LA FRONTIÈRE SOUDANAISE

1 Les autorités soudanaises qui vous ont arrêté vous emmènent dans un camp de réfugié·e·s. Le Soudan est un pays d’accueil pour de nombreuses populations qui fuient les conflits et la persécution, notamment pour les Sud-Soudanais·e·s. Vous restez deux mois dans le camp sans possibilité de travailler avant de repartir pour la Libye avec l’argent qu’il vous reste.

VOUS ARRIVEZ DU KENYA

1 La traversée du Sud-Soudan a été un enfer. Vous avez voyagé à pied et en camion. Votre premier passeur vous a refilé à un autre passeur et ainsi de suite. Vous ne saviez pas s’il fallait faire confiance aux gens ou pas. Vous arrivez épuisé·e, assoifé·e et affamé·e au Soudan. Vous allez dans un camp de réfugié·e·s pour recevoir de l’aide. Vous y restez 6 mois avant de poursuivre votre route. Tirez une carte travail bleue.

2 C’était couru d’avance, vous vous retrouvez coincé·e par des combattants au Sud-Soudan qui vous ont tout volé. Retournez au poste 15, tirez une carte travail bleue et réessayez.

LIBYE

1
Vous rejoignez d’autres migrant·e·s pour traverser par le désert à pied.

2
Vous rencontrez 2 frères soudanais qui vous proposent de vous faire passer la frontière pour 300 $.

• **Allez au poste 8**

ÉGYPTE

1
Vous décidez de partir sans l’aide de passeur à pied par le désert avec un groupe de personnes. Vous achetez 20 $ de provisions.

2
Vous choisissez d’être accompagné·e d’un passeur qui vous emmène en voiture. Vous êtes très serrés à sept dans la voiture. Cela vous coûte 100 $ en tout.

• **Allez au poste 7**

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Au Soudan, le processus de paix ne progresse pas vraiment. Le **conflit armé** qui sévit au **Darfour** (ouest du Soudan) **depuis 2003** a fait plusieurs dizaines de milliers de morts et transformé au moins un million de personnes en réfugié·e·s. En lien avec cette crise, la Cour pénale internationale (CPI), en 2009, inculpe le **président Omar Al-Bachir**, au pouvoir depuis 1989, de « **crimes de guerre** », « crimes contre l’humanité » et « génocide » : inculpation restée jusqu’à présent (2018) sans effet.

Les membres des partis d’opposition, les défenseurs et défenseuses des droits humains, les étudiant·e·s et les militant·e·s politiques sont en butte à des **arrestations arbitraires**, des placements en détention et d’autres violations des droits humains perpétrées par les forces de sécurité. Les libertés d’expression, d’association et de réunion pacifiques sont soumises à des restrictions arbitraires. La situation sécuritaire et humanitaire reste précaire au Darfour et dans les États du Nil bleu et du Kordofan du Sud.

Par ailleurs, le Soudan est un grand pays d’accueil pour les Sud-Soudanais·e·s qui fuient un conflit sanglant.

Né en 2011 après sa séparation d’avec le Soudan, le Soudan du Sud a sombré fin 2013 dans une guerre civile qui a fait des dizaines de milliers de morts, près de quatre millions de déplacé·e·s et provoqué une crise humanitaire catastrophique.

En 2017, le gouvernement des États-Unis lève toutes les sanctions économiques imposées à l’égard du Soudan depuis 1997, indiquant que le gouvernement soudanais a montré sa détermination à réaliser des progrès dans cinq domaines essentiels, dont la réduction significative de ses offensives militaires et la promesse du maintien de la cessation des hostilités dans les zones de conflit du pays, ainsi que l’élargissement de l’accès humanitaire sur tout le territoire.

Côté européen, l’influence soudanaise dans le sud de la Libye et **l’emplacement stratégique** du Soudan sur les **routes migratoires reliant l’Afrique de l’Est à la Méditerranée** font de Khartoum (capitale) un partenaire obligé.

Marché central dans le Kordofan du sud.

Soldats de l’armée populaire de libération du Soudan, 2017.

Des familles attendent devant la prison que leurs proches, arrêtés lors de manifestations contre la hausse des prix de la nourriture, soient relâchés, avril 2018.

07. ÉGYPTE

Surface : 1’001’500 km^2
Population : 96 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 71 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 41

VOUS ARRIVEZ DE LA SYRIE

1 Lors du trajet en 4x4, le chauffeur conduisait beaucoup trop vite et dangereusement. En passant sur une bosse, un bébé a été éjecté par-dessus bord. Le passeur ne s’est même pas arrêté malgré les cris des parents. Vous arrivez anéanti·e à Alexandrie.

2 Le bus arrive au Caire. Vous êtes heureusement accueilli·e par des ami·e·s qui sont arrivé·e·s en Égypte en 2014. Ils vous proposent de vivre dans leur appartement pour un moment et de travailler pour eux. Vous acceptez et restez une année avant de repartir avec 1’000 $ d’économie en tout.

VOUS ARRIVEZ DU SOUDAN

1 Le passage par le désert est long; vous souffrez de faim et de soif parce que vous avez fini par partager ce que vous aviez acheté. Finalement vous arrivez en Égypte en vie, mais plusieurs personnes qui vous accompagnaient sont mortes dans le désert.

2 Lors de votre voyage, vous vous faites capturer par des trafiquants soudanais. Ils vous demandent 2000 $ pour votre libération. Si vous possédez l’argent, ils vous libèrent, sinon, vous leur servez d’esclave pendant 1 an avant qu’ils ne vous relâchent en Égypte.

LIBYE

1
Vous achetez une voiture d’occasion pour 1000 $ et vous dirigez de nuit vers la frontière libyenne.

2
Vous choisissez d’être accompagné·e d’un passeur qui vous met dans son camion. Cela vous coûte 500 $.

• **Allez au poste 8**

ITALIE

1
À Alexandrie, vous réussissez à vous procurer de faux papiers italiens pour 4000 $. Vous montez dans un bateau de croisière qui fait escale au port en payant 1000 $ le billet. Vous arriverez à Gênes en deux semaines.

• **Allez au poste 17**

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

En Égypte, sous le régime du président Abdel Fattah al Sissi (réélu une deuxième fois en 2018), les autorités **entravent l’action des défenseurs et défenseuses des droits humains** comme jamais auparavant : ONG fermées, avoirs gelés, loi promulguée pour dissoudre des ONG plus facilement et prévoyant cinq ans d’emprisonnement pour la publication de recherches sans leur autorisation. Des **journalistes sont condamné·e·s** à des peines de privation de liberté pour des chefs d’inculpation liés uniquement à leurs écrits, parmi lesquels des publications que les autorités ont considérées comme de « fausses informations ». Les autorités bloquent de très nombreux sites internet, dont ceux de journaux indépendants et d’organisations de défense des droits humains.

Les autorités exercent une **répression** d’une sévérité inégalée depuis plus de 10 ans, poursuivant et arrêtant des personnes en raison de leur **orientation sexuelle présumée**.

La **torture** et les mauvais traitements demeurent monnaie courante dans les lieux de détention officiels, et sont systématiques dans les centres de détention gérés par l’Agence de sécurité nationale.

En **violation du principe de « non-refoulement »**, puisqu’il existe de bonnes raisons de craindre des persécutions dans leur pays d’origine, les autorités renvoient de manière forcée des requérant·e·s d’asile érythréen·ne·s, éthiopien·ne·s ou soudanai·se·s.

Azza Soliman, défenseuse des droits des femmes.

Défenseuse des droits humains, Amal Fathy a fait ce dessin alors qu’elle était emprisonnée pour avoir dénoncé le harcélement sexuel.

AMNESTY INTERNATIONAL

08. LIBYE

Surface : 1’759’500 km^2
Population : 6 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 72 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 20

VOUS ARRIVEZ D’ÉGYPTE

1 Vous voyagez vite et rapidement vous crevez un pneu. Après l’avoir changé, vous êtes à court de batterie. Vous tentez donc de repartir à pied mais rapidement, vous êtes épuisé·e car affamé·e. Finalement vous croisez une voiture qui vous propose de vous ramener en Égypte. Retournez au poste 7 et réessayez.

2 Le camion est lent et il fait plus de 45°C dans la remorque. Cependant, après plusieurs jours de voyage, vous arrivez enfin en Libye. Par contre, on vous a volé tout votre argent. Il va falloir travailler. Tirez une carte travail bleue.

VOUS ARRIVEZ DU SOUDAN

1 La traversée du désert est longue et vous manquez de vivres. Un groupe armé libyen vous tend une embuscade. Vous êtes capturé·e, torturé·e et mis·e en esclavage pour plusieurs mois avant d’être emmené·e dans un centre de détention. 2000 personnes y sont enfermé·e·s dans des conditions absolument atroces ! Après 3 mois dans l’horrible centre, vous arrivez à soudoyer un garde et à vous échapper.

2 Les deux frères voyagent vite et ils ont une grande habitude du trajet. Arrivé·e·s près de la frontière, ils vous enferment dans le coffre et vous ouvrent 12 heures plus tard en vous annonçant que vous êtes au port de Tripoli. Vous avez presque suffoqué dans ce coffre donc vous êtes très content·e de sentir l’odeur de la mer.

VOUS ARRIVEZ D’ÉTHIOPIE

1 Après un long trajet, vous parvenez à traverser la frontière de nuit sans être repéré·e grâce au passeur qui connaît bien le chemin. Vous avez beaucoup souffert de soif pendant la marche. Le passeur s’en va alors de son côté. Vous suivez la première route que vous croisez et atteignez rapidement une petite ville.

2 Malgré votre équipement, vous vous êtes perdu·e en essayant de vous rendre en Libye. Au lieu du passage non surveillé que vous comptiez emprunter, vous vous retrouvez devant un poste-frontière au Soudan avec de nombreux gardes. Avant que vous ne compreniez votre erreur, les autorités soudanaises vous arrêtent. Allez au poste 6.

VOUS ARRIVEZ DU NIGÉRIA

1 Sur le chemin, vous avez croisé Boko Haram. Ils ont arrêté la voiture et vous ont tous fait descendre. Ils vous ont tabassés, vous et deux de vos amis. Vous avez tous les trois perdu connaissance. En vous réveillant, votre amie Salana avait disparu. Vous êtes remontés les trois en voiture et avez tracé jusqu’en Libye.

MAROC

1

Vous partez à pied avec 15 hommes qui venaient de s’échapper d’une propriété où ils étaient maintenus en esclavage depuis 9 mois. Vous devez marcher environ 3000 km à travers l’Algérie. Vous dépensez 100 $ pour la nourriture.

2

Vous achetez un chameau à 500 $ et intégrez une colonne de marchands qui fait route vers le Maroc.

• Allez au poste 9

ITALIE

1

Vous embarquez à 30 sur un zodiac pour 10. Le bateau n’a pas l’air solide. Il y a deux minuscules bébés à bord parmi les passagers. Cela vous coûte 700 $.

2

Vous prenez un gros bateau surchargé pour 1000 $. Il doit y avoir au moins 400 personnes à bord, de toutes origines. Tout le monde est serré et stressé. Il y a des enfants et des femmes aussi.

• Allez au poste 17

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Trois gouvernements rivaux et plusieurs centaines de milices et de groupes armés se disputent le pouvoir ainsi que le contrôle du pays, des routes commerciales lucratives et des places militaires stratégiques en Libye. Toutes les parties en conflit mènent des **attaques aveugles** dans des zones densément peuplées, au cours desquelles des civil·e·s sont tué·e·s. Des milliers de personnes sont enlevées, arrêtées de façon arbitraire et détenues pour une durée indéterminée par des groupes armés.

En 2018, le nombre d’arrivées de **réfugié·e·s et de migrant·e·s** en situation irrégulière dans l’UE baisse sensiblement, en grande partie en raison des **accords de coopération signés avec les autorités libyennes**. L’Italie n’a pas cherché à faire figurer dans ces accords des garanties élémentaires en matière de droits fondamentaux et a fermé les yeux sur les violations des droits humains **(torture, esclavage, détention arbitraire)** infligées aux personnes prises au piège en Libye. Le système judiciaire est paralysé par ses propres dysfonctionnements. Il est donc très difficile et même impossible d’obtenir justice pour les victimes.

Devant un camp de détention administrative, 2017.

Réfugiés collectant des objets recyclables à Tripoli, 2017.

09. MAROC

Surface : 446’600 km^2
Population : 35 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 76 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 58

VOUS ARRIVEZ DE LA LIBYE

1 Vous arrivez en vie à Rabat, ce qui n’est pas le cas de la plupart de vos co-voyageurs. 8 d’entre eux sont morts d’épuisement. Vous avez marché pendant 5 mois. Heureusement que parfois, dans certains villages algériens, on vous a nourri et hébergé.

2 Les marchands n’étaient finalement pas si sympathiques. Un de leurs chameaux est mort pendant le trajet et ils vous ont donc pris le vôtre pour y mettre leurs marchandises. Vous devez continuer à les suivre à pied. Arrivé·e au Maroc, vous les abandonnez et partez pour Tanger où vous allez travailler avant de pouvoir repartir. Tirez une carte travail bleue.

VOUS ARRIVEZ DU NIGÉRIA

1 Pendant le trajet qui a duré 2 semaines, plusieurs personnes sont mortes asphyxiées dans le camion et certaines sont tombées en route sans que le chauffeur ne s’arrête pour les récupérer. Vous n’avez plus un sous, donc vous devez travailler avant de pouvoir continuer. Tirez une carte travail bleue.

VOUS ARRIVEZ DU KENYA

1 Vous arrivez au Maroc sans encombre après un très long voyage dans ce camion poussiéreux. Vous rencontrez d’autres migrant·e·s qui aimeraient traverser la Méditerranée : la majorité est originaire de Guinée Conakry, Cameroun et Nigéria. Un Nigérian vous met en garde contre la mafia qui emmène les migrant·e·s en Algérie. Vous devez travailler : tirez une carte travail bleue avant de continuer votre trajet.

ESPAGNE

1
Un passeur que vous rencontrez à Rabat (capitale du Maroc) vous propose d’aller en Espagne sur un bateau gonflable. Il vous demande 600 $ pour le voyage.

2
Vous vous cachez sous un bus qui entre dans un ferry direction l’Espagne. Cela vous coûte 100 $ pour vos vivres.

• Allez au poste 19

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Les autorités limitent le droit à la liberté de réunion et d’association pacifiques. Les **participant·e·s aux manifestations en faveur de la justice sociale et environnementale sont condamné·e·s à des peines de privation de liberté** pour des infractions relatives à ces rassemblements.

Les autorités judiciaires n’enquêtent pas sérieusement sur les informations faisant état **de torture** en détention. **L’impunité** persiste pour les violations des droits humains commises par le passé par certaines institutions.

Des hommes sont incarcérés aux termes de l’article 489 du Code pénal, qui érige en infraction les relations sexuelles consenties entre personnes du même sexe. Les **victimes d’agressions homophobes** rapportent avoir peur de se rendre au commissariat pour porter plainte à cause du risque d’arrestation découlant de cet article.

La peine de mort reste en vigueur, des condamnations à mort sont prononcées, mais aucune exécution n’a lieu depuis 1993.

Le **Maroc n’a pas encore de loi relative à l’asile, mais permet aux réfugiés d’avoir accès aux droits fondamentaux et à des services de base**, dont l’éducation.

Les forces de sécurité participent à des expulsions sommaires de migrant·e·s et de requérant·e·s d’asile depuis les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla vers le Maroc et emploient une force excessive ou injustifiée à leur encontre. Des migrant·e·s, dont certain·e·s ont entamé des démarches pour régulariser leur situation, sont emprisonné·e·s pour être entré·e·s sur le territoire marocain, y avoir séjourné ou en être sorti·e·s de façon irrégulière.

Mauvais traitements.

Action de lutte contre la torture. Marrakech, 2015.

AMNESTY INTERNATIONAL

10. LIBAN

Surface : 10’500 km²
Population : 6 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 80 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 76

VOUS ARRIVEZ DE LA SYRIE

1 Vous retrouvez un parent au centre de Beyrouth. Il vit dans un minuscule appartement avec 6 autres personnes. Il est d’accord de vous loger. Tirez une carte travail bleue. Vous restez 6 mois chez lui avant de réussir à vous organiser pour repartir.

2 Vous avez survécu, mais 2 autres voyageurs qui étaient dans le camion sont morts pendant le trajet. Vous sortez du camion couvert·e d’urine. Après avoir lu le contexte ci-dessous, vous décidez de repartir aussi vite que possible si vous avez encore de l’argent, sinon, vous devez tirer une carte travail bleue.

VOUS ARRIVEZ D’IRAK

1 Vous arrivez au Liban après avoir cru plusieurs fois qu’on allait vous arrêter aux différents postes frontières. Par contre, vous avez extrêmement faim et soif parce qu’ils ne vous ont quasiment rien donné pendant le voyage sous prétexte qu’il était dangereux d’ouvrir le coffre.

2 Vous descendez de l’avion à l’aéroport de Beyrouth. Vous transpirez et stressez terriblement lorsque vous passez au guichet de douane. Heureusement, l’invitation semble avoir convaincu le douanier. Vous entrez au Liban et téléphonez à un ami irakien pour lui demander de l’aide.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Le Liban est formellement en guerre avec Israël et aucun cessez-le-feu permanent n’a été conclu entre les deux pays qui ont toutefois cessé leurs hostilités. Depuis la guerre de 2006, les tensions avec Israël, au sud du Liban, restent présentes mais demeurent contenues.

En 2018, le Parlement a abrogé une loi qui permettait aux personnes accusées de viol d’échapper à toute sanction si elles épousaient la victime et adopté une nouvelle loi érigeant la torture en infraction.

Le Liban est une République parlementaire. La politique extérieure du Liban est largement contrainte par l’évolution des équilibres régionaux et par les crises qui secouent ses voisins immédiats. Le Liban accueille plus d’un million de réfugié·e·s syrien·ne·s. **En 2018, le pays n’a toujours pas ratifié la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés ni son Protocole de 1967**.

Dans le reste de la région, les **réfugié·e·s palestinien·ne·s**, y compris les résident·e·s de longue date, font l’objet de **lois discriminatoires**. Au Liban, ils et elles demeurent exclu·e·s de nombreux types d’emplois et empêché·e·s d’être propriétaires de biens immobiliers ou d’en hériter, ainsi que d’accéder à l’enseignement public et aux services de santé.

Les réfugié·e·s syrien·ne·s rencontrent des problèmes financiers et administratifs pour obtenir un permis de séjour ou le faire renouveler, ce qui les expose en permanence au risque d’être arrêté·e·s de manière arbitraire, placé·e·s en détention et renvoyé·e·s de force en Syrie.

Selon l’ONU, en 2018, 76 % des familles de réfugié·e·s syrien·ne·s vivent en dessous du seuil de pauvreté et plus de la moitié vivent dans des conditions déplorables, dans des logements surpeuplés et des quartiers très densément peuplés.

Enfants dans le camp de réfugiés de Shatila à Beyrouth, 2017.

Camp de réfugiés, 2016.

GRÈCE

1
Un passeur vous fait monter dans un énorme bateau commercial en partance pour Athènes. Tarif : 1000 $.

• **Allez au poste 15**

SUISSE

1
Vous vous enregistrez au Liban auprès du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR) et attendez une place de réinstallation dans un pays européen. Si vous êtes mineur·e, malade, une femme seule ou enceinte, si vous avez été torturé·e, ou si vous avez des besoins spéciaux, alors vous pouvez postuler parce que vous êtes considéré·e comme vulnérable. Sinon, cette option n’est pas possible pour vous. Après 8 mois d’attente et de vie dans des conditions déplorables vous prenez l’avion pour Zürich.

• **Allez au poste 20**

11. IRAN

Surface : 1’745’150 km^2
Population : 81 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 76 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 53

VOUS ARRIVEZ DE L’AFGHANISTAN

1 Vous arrivez sans encombre à Téhéran. Votre tante vous demande de travailler pour elle pendant un mois pour la remercier de vous avoir fait passer la frontière. Elle ne vous paie pas et vous ne pouvez pas économiser. Vous n’avez pas de permis de séjour en Iran, vous devez travailler au noir en plus de travailler pour votre tante. Tirez une carte travail bleue.

2 Le stratagème n’a pas fonctionné à la douane. Vous avez dû donner la totalité de votre argent aux douaniers pour passer. Vous êtes coincé·e sans argent à Téhéran et sans permis de séjour. Vous devez travailler pour économiser. Tirez une carte travail bleue.

VOUS ARRIVEZ DE L’IRAK

1 Vous êtes immédiatement arrêté·e et jeté·e en prison. On vous place en détention isolée pendant 6 mois. Vous êtes battu·e et perdez deux dents. Vous subissez cinq simulations d’exécution. Puis vous êtes relâché·e sans argent et voulez quitter le pays au plus vite.

2 Vous arrivez dans la capitale de l’Iran, Téhéran. Vous voulez vérifier combien il vous reste d’argent mais quand vous mettez la main dans votre poche, PLUS RIEN ! On a dû vous voler lorsque vous vous êtes assoupi·e dans la camionnette. Allez prendre une carte travail bleue.

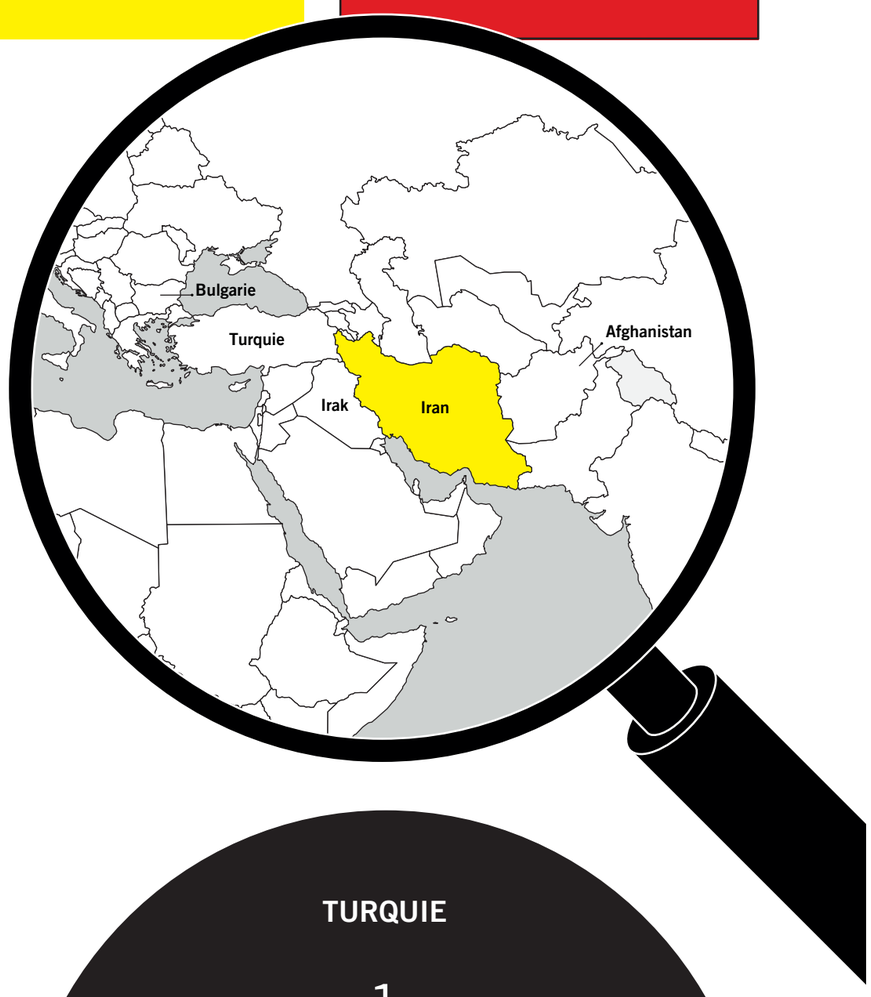

TURQUIE

1

Vous décidez de partir seul·e à pied à travers les montagnes iraniennes afin de rejoindre la Turquie. Ce voyage vous coûte 50 $ car vous devez vous acheter un équipement pour partir.

2

Vous avez économisé assez pour acheter une voiture et il vous reste 1000 $. Vous vous dirigez vers la frontière de nuit. Vous connaissez un endroit qui est moins surveillé.

• **Allez au poste 14**

BULGARIE

1

Vous avez trouvé un passeur qui vous propose de vous cacher dans la remorque de son camion jusqu’en Bulgarie. Cela coûte 800 $ par personne.

2

Vous arrivez à vous cacher dans la soute à bagages d’un bus touristique qui vous emmène jusqu’en Bulgarie. Le voyage dure 3 semaines à travers la Turquie.

• **Allez au poste 16**

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Depuis la révolution en 1979, l’Iran se définit comme la **République islamique d’Iran** dans laquelle l’État **applique son interprétation des lois issues de la charia** (« loi canonique islamique régissant la vie religieuse, politique, sociale et individuelle, appliquée de manière stricte » - Larousse).

Bien que la population puisse élire le président et le parlement, les candidats doivent avoir été approuvés par le **conseil des Gardiens** composé de 12 membres nommés directement ou indirectement par le Guide suprême.

Dans les années 2000, l’Iran fait tout pour obtenir l’arme nucléaire. En 2006, l’ONU lui impose des sanctions économiques sévères, mais le pays n’arrête pas son programme de prolifération nucléaire. Déjà entre 1995 à 2006, les États-Unis multiplient les restrictions, tâchant sans succès d’interdire le commerce du pétrole avec l’Iran, qu’ils considèrent comme un État soutenant le terrorisme. En 2015, les États-Unis, la Chine, la Russie, la Grande Bretagne, la France, l’Allemagne, l’Union Européenne et l’Iran signent **l’accord sur le nucléaire iranien**. Certaines sanctions sont levées, l’Iran récupère des millions de dollars qui étaient gelés dans des banques étrangères, mais certaines sanctions perdurent.

Depuis le déclenchement de la crise syrienne (2011), **l’Iran a apporté un appui crucial au président syrien** Bachar el-Assad, par un engagement financier massif, des livraisons d’armes et par l’envoi de conseillers militaires iraniens auprès de l’armée syrienne.

En Iran, les autorités **emprisonnent des opposant·e·s non violent·e·s**, notamment des défenseurs et défenseuses des droits des femmes ou des minorités, des militant·e·s écologistes, des syndicalistes, des avocat·e·s et des personnes cherchant à obtenir vérité, justice et réparation pour les multiples exécutions réalisées dans les années 1980.

Des réseaux sociaux, dont Facebook, Twitter et YouTube, sont bloqués, les autres médias censurés.

La **liberté de religion et de conviction est bafouée** par la législation et dans la pratique. Les membres des minorités religieuses sont persécutés. Le droit de changer de religion ou de renoncer aux croyances religieuses n’est toujours pas respecté.

Certaines relations consenties entre personnes de même sexe demeurent passibles de peine de mort. L’Iran figure parmi les pays du monde ayant le plus recours à la peine de mort. En 2017, Amnesty International a pu confirmer **l’exécution de quatre personnes âgées de moins de 18 ans** au moment des faits qui leur étaient reprochés. Plusieurs exécutions d’autres mineurs délinquants ont été reportées à la dernière minute grâce à la mobilisation publique.

Les autorités interviennent violemment dans des soirées mixtes privées, **arrêtant des centaines de jeunes**, les condamnant à des peines de **flagellation**.

Amnesty International.

Torture.

Arrêté à l’âge de 15 ans, Alireza Tajiki a avoué sous la torture. Il a été exécuté à 21 ans.

AMNESTY INTERNATIONAL

12. ÉTHIOPIE

Surface : 110’400 km^2
Population : 103 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 65 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 15

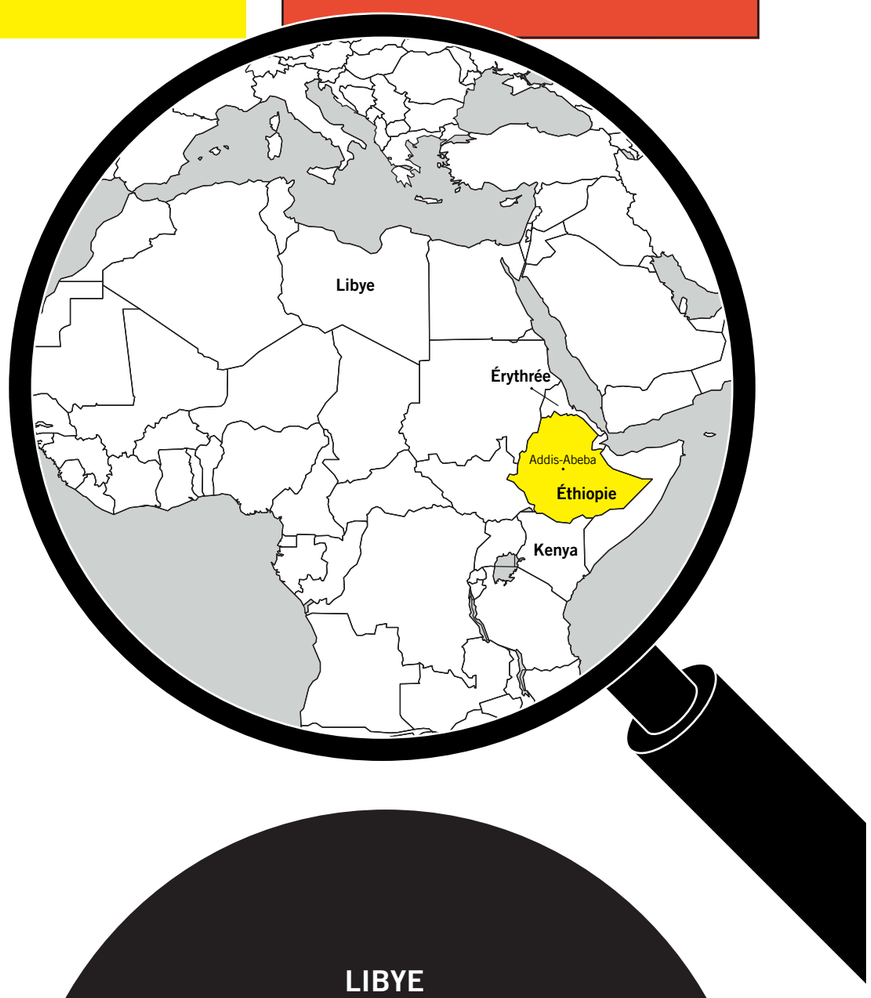

VOUS ARRIVEZ D’ÉRYTHRÉE

1 Vous avez réussi à vous cacher et à traverser la frontière la nuit. Vous savez que l’Éthiopie a une longue tradition d’accueil. Le pays donne le statut de réfugié automatiquement aux gens originaires d’Érythrée, du Sud-Soudan, du Yémen, de Somalie (sud et centre). Les nationaux d’autres pays doivent déposer une demande d’asile qui est analysée au cas par cas. Mais vous ne voulez pas rester en Éthiopie : vous quittez donc le pays le plus vite possible.

2 Le passeur, sans vous consulter, vous emmène dans un camp de réfugiés au nord de l’Éthiopie. Vous y rencontrez des gens sympas alors vous y restez une année pour gagner un peu d’argent (400 $) avant de repartir.

LIBYE

1
Vous trouvez un passeur qui vous accompagne à pied à travers le Soudan pour 150 $.

2
Vous achetez de l’équipement et partez à pied. Cela vous coûte 50 $ en tout.

• Allez au poste 8

KENYA

1
Vous décidez de partir seul·e à pied. Avec l’équipement, cela vous coûte 50 $.

2
Vous prenez une voiture en compagnie d’un passeur. Cela vous coûte 50 $.

• Allez au poste 13

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

C’est dans ce pays de la corne de l’Afrique que le squelette de Lucy, vieux de 3,2 millions d’années, a été découvert en 1974. C’est aussi le seul grand État du continent africain à ne pas avoir été colonisé au 19ème siècle.

L’Éthiopie est instable depuis des années. **Le 20ème siècle est marqué par 50 ans de conflits avec l’Érythrée**. Les autorités politisent l’accès à l’emploi, à l’éducation, à l’aide au développement et privilégient certaines ethnies. Le gouvernement exerce une forte surveillance physique et technologique sur sa population. Les violences sexuelles constituent un risque majeur pour les femmes migrantes. L’État fait la politique **du « Land- grabbing »** qui permet de vendre à des États ou des investisseurs étrangers, des terres arables sans demander la permission de la population qui vit sur ces terrains. Par exemple : H&M y a implanté sa production depuis 2011.

Plusieurs centaines de personnes ont été arrêtées, depuis l’adoption en 2016 **de Loi relative à la lutte contre le terrorisme, qui comprend des définitions beaucoup trop larges et vagues** d’actes terroristes passibles de peines allant jusqu’à 20 ans d’emprisonnement. Amnesty International précise que les autorités doivent prendre des mesures en vue de réformer le système judiciaire et en particulier cette loi qui a permis la détention arbitraire et la torture de dissidents politiques. Le gouvernement éthiopien doit diligenter une enquête indépendante et impartiale sur les allégations de torture et d’autres mauvais traitements infligés à des détenus et faire en sorte que les responsables présumés soient traduits en justice sans délai dans le cadre de procès équitables.

La police et l’armée continuent de bénéficier de l’impunité pour les violations des droits humains perpétrées en 2015 et 2016.

L’Ethiopie possède une longue **tradition d’accueil des réfugiés et maintient une politique d’ouverture** en matière d’asile, en offrant un accès à l’aide humanitaire et une protection aux personnes qui y cherchent refuge. Elle accueille près d’un million de réfugié·e·s dont plus de 99 % sont originaires de quatre pays : le Soudan du Sud, la Somalie, l’Érythrée et le Soudan.

Déplacés internes, minorité Oromo, 2018.

Manifestation dans la capitale après l’assassinat de 23 personnes dans un contexte de violence ethnique, 2018.

Camp de réfugiés éthiopiens à la frontière avec le Kenya, mai 2018.

AMNESTY INTERNATIONAL

13. KENYA

Surface : 580’400 km^2
Population : 49 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 67 ans

Utilisateurs d’internet pour
100 personnes : 26

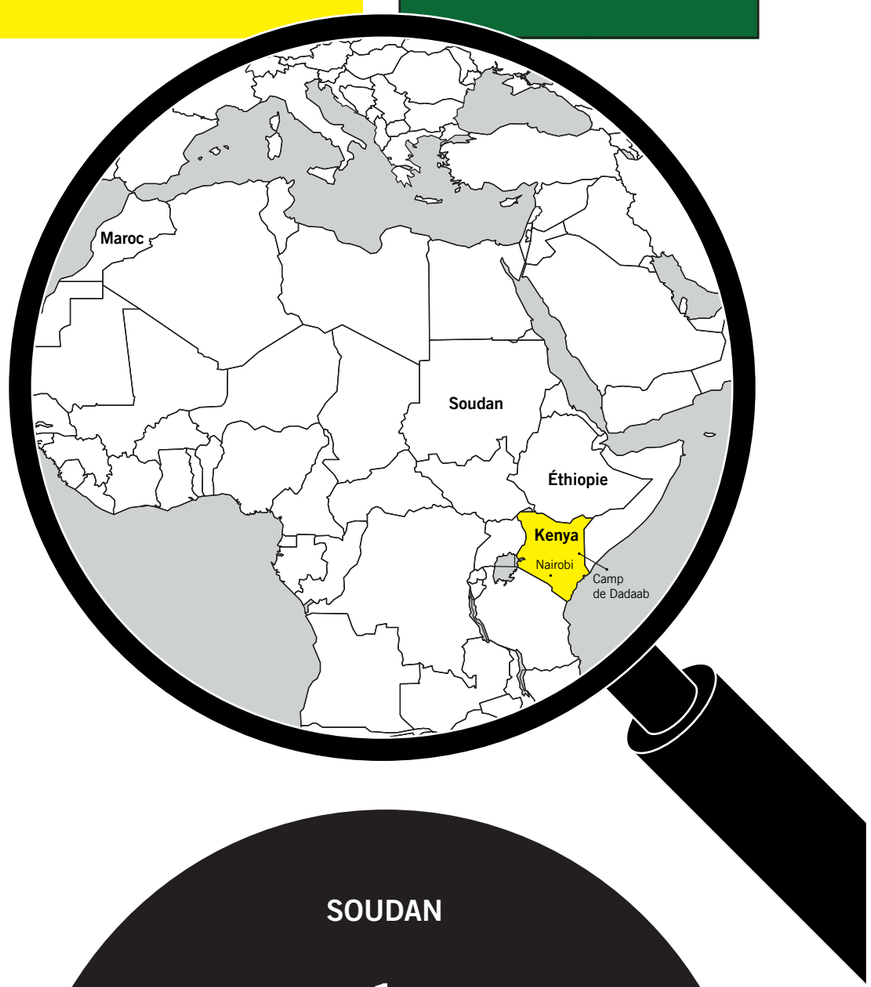

VOUS ARRIVEZ D’ÉTHIOPIE

1 Lorsque vous passez la frontière, vous êtes presque mort·e d’épuisement. Vous finissez par vous évanouir sur le bord d’une route à proximité d’une grande ville. Lorsque vous reprenez conscience, vous êtes à bord d’une voiture de gardes-frontières qui vous conduit au camp de Dadaab. Lisez le contexte pour comprendre la situation dans laquelle vous êtes. Vous viverez 1 an dans ce camp avant de repartir. Tirez une carte travail bleue.

2 Malgré le fait que le passeur soit très bien équipé et qu’il connaisse le trajet, plusieurs fois vous avez cru que la police allait vous arrêter. Malgré tout, vous réussissez à passer la frontière. Vous rencontrez beaucoup de réfugié·e·s sud-soudanais·e·s pendant votre voyage au Kenya. La terrible et sanglante guerre civile qui y fait rage les a forcé·e·s à fuir. Vous les accompagnez jusqu’à un camp de réfugiés et continuez votre chemin.

SOUDAN

1

Un homme vous explique qu’un de ses cousins guide régulièrement des migrant·e·s à pied à travers les montagnes et qu’il saura assurer votre sécurité pendant la traversée du Sud-Soudan où la guerre civile fait rage. Cela vous coûte 600 $.

2

Vous décidez d’essayer de reprendre la route à pied. Vous devez tout de même acheter du matériel. Cela vous coûte 100 $.

• Allez au poste 6

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Le Kenya et l’Ouganda voisin abritent les plus grands camps de réfugié·e·s au monde. Les Somalien·ne·s, Sud-Soudanais·e·s, Congolais·e·s, Éthiopien·ne·s en majorité ont trouvé refuge au Kenya. Il y a aussi, en moindre quantité, des personnes venues du Soudan, du Rwanda, d’Érythrée, du Burundi et d’Ouganda,

Dans le **camp de Dadaab**, certaines personnes (surtout de Somalie) sont arrivées dans les années 1990 : elles ont eu des enfants et même parfois des petits-enfants dans ce camp. Le gouvernement kenyan a voulu fermer le camp de Dadaab en 2016 car il craint que le groupe terroriste somalien Al-Shabaab y recrute des membres et y prépare des attentats. Des ONGs ont empêché la fermeture en saisissant la Haute Cour qui a finalement qualifié cette fermeture de mesure excessive, arbitraire et disproportionnée. Par ailleurs, renvoyer des réfugié·e·s contre leur gré dans leur pays d’origine où ils et elles ne seraient pas en sécurité est illégal au regard du droit international. Il existe ce qu’on appelle **le principe de non-refoulement qui veut qu’un État ne puisse pas renvoyer quelqu’un dans un pays où il risque d’y être en danger**.

Le plus **grand défi actuellement pour le Kenya est d’intégrer les réfugié·e·s sur place**. Le pays est plutôt stable pour la région géographique dans laquelle il se trouve. On note néanmoins un recours excessif à la force de la part de la police lors de manifestations, un manque d’indépendance de la justice parfois et des menaces contre les ONGs.

MAROC

1

Vous savez bien que la majorité des personnes migrantes africaines changent de pays sans sortir du continent et que les gens vont surtout en Afrique du Sud, Côte d’Ivoire, Ouganda, Nigeria ou Éthiopie pour chercher une vie meilleure, mais vous voulez absolument gagner l’Europe. Vous décidez donc de payer 2000 $ un passeur pour voyager sous la bâche d’un camion jusqu’au Maroc. Peu de personnes font cela donc vous pensez que vous avez pas mal de chances d’y arriver !

• Allez au poste 9

Camp de réfugiés de Dadaab, 2016.

Enfants dans le camp de réfugiés de Dadaab, 2016.

Kenya – Amnesty International.

AMNESTY INTERNATIONAL

14. TURQUIE

Surface : 783’560 km^2
Population : 80 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 76 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 58

VOUS ARRIVEZ DE L’AFGHANISTAN

1 Votre cheval meurt et votre passeur vous abandonne. Vous devez vous débrouiller pour le reste du chemin. Heureusement, une famille pakistanaise vous donne des vivres pour tenir le coup. Vous arrivez tout juste en vie en Turquie. Tirez une carte travail verte si vous voulez gagner des sous ou continuez votre chemin mais sans argent.

2 Le voyage en camion est long et mouvementé mais après 4 jours vous êtes arrivé·e en Turquie. Un ami retrouvé à Istanbul vous prête de l’argent pour continuer votre voyage.

VOUS ARRIVEZ DE L’IRAN

1 Le voyage fut épuisant mais vous arrivez en vie en Turquie. Vous vous cachez alors pour fuir les autorités. Tirez une carte travail verte si vous avez besoin d’argent ou continuez votre chemin.

2 Votre plan n’a absolument pas marché. Les gardes vous renvoient en Iran. Retournez au poste 11 et tirez une carte travail verte, économisez et réessayez.

VOUS ARRIVEZ DE LA SYRIE

1 La voiture qui vous transporte explose sur une mine à une centaine de kilomètres de la frontière turque. Le père et l’enfant de la famille qui vous accompagne meurent sur le coup. La mère et vous-même avez survécu. La mère est inconsolable. Vous restez avec elle et continuez à pied. Vous arrivez en Turquie.

2 Vous n’aviez plus d’eau alors que vous étiez encore au milieu des montagnes, mais vous arrivez quand même vivant·e en Turquie.

VOUS ARRIVEZ DE L’IRAK

1 Votre groupe est important et il avance lentement. À votre arrivée à la douane, la police est occupée avec un autre groupe de personnes d’Afghanistan. Certaines personnes de votre groupe décident de rester en Turquie et d’y demander l’asile. Vous voulez continuer.

2 Le camion avance vite mais à votre arrivée un douanier en inspecte le contenu. Vous êtes repéré·e et renvoyé·e en Irak. Retournez au poste 5 et réessayez.

GRÈCE

1
Vous prenez une petite embarcation qui contournera les petites îles grecques afin de passer inapercu·e. Cela vous coûte 500 $ par personne.

2
Vous prenez un bateau prévu pour 50 personnes sur lequel vous êtes 200 à monter. Cela coûte 400 $ par personne.

• **Allez au poste 15**

BULGARIE

1
Vous achetez une voiture d’occasion (1000 $) dans un garage d’Istanbul et proposez à d’autres gens de venir avec vous. Vous leur faites payer 300 $ chacun·e pour les emmener en terres bulgares.

2
Vous vous faites aider par un passeur qui organise le chemin pour vous et une femme seule enceinte. Vous payez 400 $.

• **Allez au poste 16**

SUÈDE

1
Vous participez au programme de réinstallation du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HCR). Le HCR examine votre demande de réinstallation et si vous correspondez aux critères de vulnérabilité, alors le HCR présente votre cas à l’Agence de Migration Suédoise. Vous devez donc soit faire partie d’une minorité persécutée, soit être un enfant ou une femme seule ou avec enfant pour avoir le droit d’être réinstallé·e en Suède. Si tel est le cas, allez au poste 22.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Depuis la répression des manifestations de la place Taksim en 2013 et la rupture du cessez-le-feu en 2015 avec les Kurdes, le **président turc Recep Tayyip Erdogan** multiplie les décisions autoritaires dans son pays et les provocations à l’égard de l’UE.

Les affrontements armés entre le Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) et les forces de sécurité turques se poursuivent. L’armée turque a par ailleurs mené des opérations militaires contre des groupes armés en Syrie et en Irak. La **population civile est victime d’attentats perpétrés par le PKK, l’État islamique et d’autres groupements** ; leur nombre est cependant en diminution.

Le coup d’État manqué de juillet 2016 provoque une immense vague de répression. Cela suscite l’inquiétude ainsi que les critiques d’ONG et de partenaires occidentaux de la Turquie. La Constitution est modifiée en 2017, octroyant plus de pouvoir au Président.

Après le **coup d’État de juillet 2016**, plus de 55’000 personnes sont arrêtées et plus de 140’000 limogées.

Plus d’une **centaine de journalistes sont jetés en prison en 2017**, soit plus que dans n’importe quel autre pays. Les critiques visant le gouvernement disparaissent des médias audiovisuels et de la presse écrite. En général, l’expression d’opinions dissidentes se cantonnent aux médias en ligne.

Du fait d’intenses pressions politiques, les procureurs et les juges ne se montrent que **peu enclins à enquêter** sur les allégations de violations des droits humains commises par des représentants de forces de l’ordre, et à traduire en justice les responsables présumés.

Des cas de **torture et d’autres mauvais traitements** sont toujours signalés, même s’ils sont en diminution.

Depuis 2002, le pays s’est engagé dans une ratification d’instruments internationaux concernant les droits humains, en vue de se conformer aux critères européens, mais étant donné l’évolution des événements, les négociations pour l’adhésion de la Turquie à l’Union européenne sont au point mort en 2018.

Voisin de la Syrie, la Turquie est le plus grand pays d’accueil des réfugié·e·s syrien·ne·s.

Malgré les nouvelles mesures prises pour améliorer la situation des réfugiés, beaucoup d’entre eux ne peuvent pas subvenir de façon suffisante à leurs besoins, ni se loger et se soigner correctement, ni offrir des études à leurs enfants. À l’exception des Syrien·ne·s, les réfugié·e·s n’ont pas accès à des procédures équitables et efficaces pour la détermination de leur statut.

Action d’Amnesty Turquie – Protéger les gens avant les frontières.

Camp de réfugiés.

AMNESTY INTERNATIONAL

15. GRÈCE

Surface : 132’000 km²
Population : 11 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 81 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 69

VOUS ARRIVEZ DU LIBAN

1 Manque de chance, la police vous attrape à la descente du bateau. Malgré vos protestations, on vous envoie en Turquie.

- **Allez au poste 14 et réessayez depuis là-bas de rejoindre votre destination.**

VOUS ARRIVEZ DE LA TURQUIE

1 L’embarcation n’est pas très solide. Vous avez très peur de chavirer et de mourir en pleine mer. Vous échouez sur l’île de Lesbos. Vous vous retrouvez coincé·e avec des milliers de personnes dans des conditions déplorables. Vous dormez à même le sol et recevez un peu d’aide des ONG qui sont sur place. Vous vous enregistrez dans un centre (hotspot) et attendez de savoir si on va vous renvoyer en Turquie ou si vous pourrez rejoindre le continent. Au bout de 6 mois, vous payez un policier pour qu’il vous transfère en Grèce continentale.

2 Le voyage est horrible. Des enfants pleurent, les gens se marchent dessus, il n’y a pas de place pour s’asseoir, même par terre. Vous arrivez en Grèce dans un état de stress psychologique terrible. Mais il faut tenir le coup et ne pas se faire enregistrer par la police, car vous voulez continuer votre voyage.

BULGARIE

1

Vous suivez un passeur avec 12 autres personnes jusqu’en Bulgarie. Ce pays a renforcé ses contrôles aux frontières et la police a la main dure il paraît. Prudence ! Tarif : 300 $ par personne.

2

Un homme peut vous fabriquer de faux papiers grecs. En échange, vous devez livrer de la drogue à une personne précise à Sofia.

- **Allez au poste 16**

ALLEMAGNE

1

Vous prenez connaissance du programme de relocalisation mis en place par l’UE. Si vous êtes mineur·e, malade, une femme seule ou enceinte, si vous avez été torturé·e, ou que vous avez des besoins spéciaux, alors vous pouvez postuler parce que vous êtes considéré·e comme vulnérable. Sinon, cette option n’est pas possible pour vous.

- **Allez au poste 21**

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

Le taux de chômage recule mais reste élevé (environ 20%), particulièrement pour la tranche d’âge des 15-24 ans (autour de 35%).

Des milliers de personnes en besoin de protection internationale sont bloquées en Grèce en raison de la fermeture de la route migratoire des Balkans et de la mise en œuvre de l’accord conclu entre l’UE et la Turquie en mars 2016. La disposition de l’accord prévoit le renvoi en Turquie de toutes les personnes arrivées illégalement en Grèce. Sur les îles, ces gens vivent dans des conditions désastreuses, le temps des longues procédures d’examen de leur demande d’asile.

En vertu du **système de Dublin** (le droit d’asile européen), la demande d’asile d’une personne doit être traitée dans l’État par lequel elle est entrée en Europe. La Grèce supporte donc un poids énorme, proportionnellement aux autres pays européens.

Il existe de la **discrimination** à l’égard de requérant·e·s d’asile de certaines nationalités. Les ressortissant·e·s de pays considérés comme une source de « migrant·e·s économiques » plutôt que de « réfugié·e·s » sont automatiquement placé·e·s en détention dans l’attente de leur renvoi en Turquie.

Camp de réfugiés sur l’île de Lesbos, 2018.

Exilés, île de Lesbos, 2018.

16. BULGARIE

Surface : 111’000 km^2
Population : 7 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 75 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 60

VOUS ARRIVEZ DE L’IRAN

1 Le passeur vous dépose dans la capitale de la Bulgarie, Sofia. Vous allez directement déposer une demande d’asile. Selon la loi bulgare, il est légal de mettre en détention les personnes qui sont entrées irrégulièrement dans le pays. Vous êtes donc arrêté·e et traité·e comme une « personne en infraction ». Votre parcours s’arrête ici. Pensez-vous recevoir le statut de réfugié·e au regard de votre situation ?

2 Malheureusement, les gardes-frontières vous découvrent dans la soute. Vous êtes envoyé en Turquie. Allez au poste 14 et tirez une carte travail verte pour gagner un peu d’argent et tenter à nouveau d’entrer en Europe.

VOUS ARRIVEZ DE LA GRÈCE

1 *À peine après avoir dépassé les derniers arbres, la police grecque vous prend en chasse. Toutes les personnes de votre groupe sauf vous sont arrêtées et emmenées dans un centre de détention provisoire. Vous l’avez échappé belle !*

2 Grâce à vos papiers, vous passez la douane sans problème et prenez l’avion pour Sofia. Vous stressez comme jamais à cause de la drogue que vous transportez. A la sortie de l’aéroport de Sofia, l’homme qui tient un panneau avec votre faux nom dessus vous embarque dans sa voiture et récupère la drogue. Vous êtes arrivé·e en Bulgarie.

VOUS ARRIVEZ DE LA TURQUIE

1 La voiture tombe en panne. Impossible de la faire redémarrer. Les gens qui vous accompagnent sont extrêmement mécontents. Ils vous reprennent tout votre argent et vous abandonnent. Vous traversez la frontière à pied et marchez jusque dans la forêt. Une milice de volontaires vous tombe dessus et vous renvoie en Turquie. Retournez au poste 14 et tirez une carte travail verte.

2 Vous réussissez à passer entre les gouttes du filet des gardes-frontières et pouvez continuer votre périple. La femme enceinte qui est avec vous est attrapée par la police des frontières et renvoyée en Turquie sans autre forme de procès.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

La Bulgarie est un des États membres de l’Union européenne les plus mal placés au classement mondial de la liberté de la presse, selon l’ONG Reporters sans frontières. Les journalistes font régulièrement l’objet de menaces, de pressions politiques et d’attaques ; une partie importante des médias est étroitement contrôlée par des partis politiques et des oligarques locaux.

Des discours de haine et des crimes xénophobes visent des minorités, notamment les personnes d’origine turque et les Roms ; les réfugié·e·s, demandeurs et demandeuses d’asile ainsi que migrant·e·s restent exposé·e·s à des actes de violence et de harcèlement.

Les Roms sont confronté·e·s à des obstacles généralisés dans tous les aspects de leur vie, notamment en matière d’éducation, de soins de santé, de logement et d’emploi.

La Bulgarie adhère à l’Union Européenne en 2007. Aux portes de l’Europe, elle aspire à rejoindre l’Espace Schengen et a beaucoup investi dans la sécurisation de ses frontières.

Par ailleurs, le règlement de Dublin qui donne le cadre du droit d’asile en Europe y est strictement appliqué.

Bien que le nombre de personnes réfugiées ou migrantes qui entrent en Bulgarie baisse, on déplore encore en 2018 de fréquents renvois forcés illégaux, un recours excessif à la force et des vols commis par la police des frontières. La traversée des frontières sans autorisation est érigée en infraction et des migrants et réfugiés sont placés en détention administrative pour cette raison, y compris des mineurs isolés, qui sont plus nombreux à arriver dans le pays. Des organisations de défense des droits humains ont recueilli de nombreuses allégations faisant état de mauvais traitements infligés aux réfugiés et demandeurs d’asile, et de conditions d’hébergement déplorables dans les centres de détention.

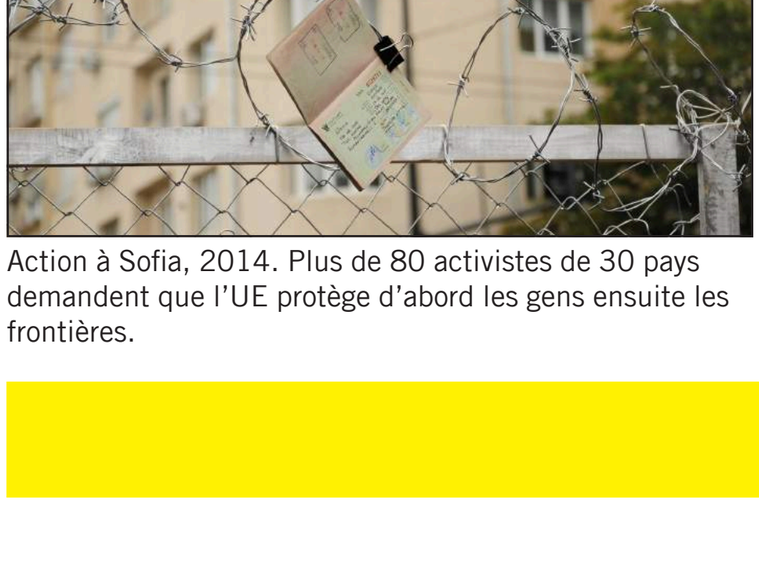

Action à Sofia, 2014. Plus de 80 activistes de 30 pays demandent que l’UE protège d’abord les gens ensuite les frontières.

Enfants réfugiés dans d’anciennes baraques militaires, 2017.

ALLEMAGNE

1
Vous achetez une fausse carte d’identité italienne et montez dans un train pour Vienne puis dans un autre pour Berlin. Le tout vous coûte 2500 $.

2
Vous marchez 1300 km entre Sofia et Munich avec des gens sympas en motivés. Vous dépensez 100 $.

• **Allez au poste 21**

ROYAUME-UNI

1
Un passeur affrète un taxi qui passera par la nouvelle route des Balkans en traversant l’Albanie et en longeant ensuite la côte. Un camion vous attend ensuite à Calais pour traverser. Tarif : 2000 $ par personne.

2
Vous décidez de prendre des trains jusqu’à Paris en vous cachant. Puis, vous achetez un billet Eurostar Paris – Londres à 200 $.

• **Allez au poste 23**

AMNESTY INTERNATIONAL

17. ITALIE

Surface : 301’300 km^2
Population : 61 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 83 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 61

VOUS ARRIVEZ DE LA LIBYE

1 La traversée se passe extrêmement mal à cause d’une terrible tempête. Plusieurs personnes sont passées par-dessus bord, y compris un des bébés. La Méditerranée est un cimetière : des milliers de personnes qui fuient les violences ou les persécutions y meurent chaque année. Vous arrivez heureusement vivant·e en Italie et vous vous cachez de la police parce que vous voulez continuer votre périple. Vous ne devez absolument pas vous faire attraper, sinon ils vont prendre vos empreintes et vous serez obligé·e de déposer votre demande d’asile en Italie, votre premier pays d’entrée en Europe.

2 Un gros bateau, ça attire l’œil, forcément. Les gardes-côtes viennent vous escorter jusqu’au port. Vous êtes pris·e en charge par une ONG qui vous aide à déposer votre demande d’asile auprès des autorités italiennes. Si vous avez de la famille dans un autre pays, mentionnez-le lors de l’audition. Il se peut que vous soyez transféré·e dans le pays où elle se trouve. Le regroupement familial est la seule façon de déposer une demande d’asile dans un autre pays européen que le premier pays par lequel on est entré en Europe.

VOUS ARRIVEZ D’ÉGYPTE

1 Grâce à ce faux passeport, c’est ni vu ni connu. Vous passez la douane à l’arrivée au port sans souci et vous vous déplacez sans problème dans le pays. Continuez si vous voulez ou restez en Italie.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

L’Italie est une des portes d’entrée en Europe. Elle **reçoit beaucoup plus de demandes que les autres pays européens**, à cause du **système de Dublin (le système d’asile en Europe qui veut qu’une personne dépose sa demande d’asile dans le premier pays par lequel elle est entrée dans l’espace européen)**. Le pays se voit attribuer des aides financières de l’UE, mais cela n’est pas suffisant pour accueillir de manière digne les personnes fuyant les conflits et la persécution. La plupart des pays de l’UE n’ont toujours pas relocalisé le nombre de demandeurs et demandeuses d’asile en provenance de Grèce et d’Italie auprès de qui ils s’étaient engagés en se référant au Programme de relocalisation adopté en 2015.

Constatant que la plupart des réfugié·e·s et des migrant·e·s qui faisaient la traversée vers l’Europe embarquaient en Libye, l’UE et les gouvernements européens, l’Italie en tête, cherchent à fermer cette voie de passage **en collaborant avec les gardes-côtes libyens** et divers autres protagonistes locaux. Ils ont conclu une série d’accords de coopération avec des autorités libyennes. Comme d’autres pays, l’Italie n’a pas tenté de faire figurer dans ces accords des garanties élémentaires en matière de droits fondamentaux et a fermé les yeux sur les violations des droits humains, y compris les actes de torture et d’extorsion, commis par les autorités libyennes. Ces accords ont entraîné une augmentation du nombre de personnes arrêtées ou interceptées. Par leur attitude, les gouvernements européens, et en particulier l’Italie, contreviennent à leurs propres obligations internationales et se rendent complices des violations commises par les autorités libyennes.

La nouvelle politique de l’Italie qui consiste à **refuser le débarquement de réfugié·e·s et migrant·e·s sauvé·e·s en mer contrevient aux principes du droit de la mer et violent les obligations de l’Italie vis-à-vis du droit international des droits humains et du droit des réfugiés**.

Action pour accueillir les réfugiés, 2017.

Sauvés suite à une opération de sauvetage au large des côtes libyennnes, 2016.

SUISSE

1
Vous achetez un billet de train pour la Suisse. Cela vous coûte 200 $.

2
Vous payez un passeur qui vous amène en voiture. Cela vous coûte 200 $.

• **Allez au poste 20**

FRANCE

1
Un Français vous propose de vous amener avec lui si vous travaillez gratuitement dans son restaurant en France.

2
Sur une aire d’autoroute, vous et 8 autres migrant·e·s vous cachez dans un camion qui se dirige vers la France.

• **Allez au poste 18**

18. FRANCE

Surface : 549’100 km^2
Population : 67 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 82 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 86

VOUS ARRIVEZ D’ESPAGNE

1 C’était une mauvaise idée. La voiture dans laquelle vous vous trouvez au moment de passer la frontière se fait contrôler par les douaniers. Ils vous demandent vos papiers. Vous êtes en situation irrégulière et ne pouvez pas entrer en France. Vous demandez de déposer une demande d’asile en Espagne. Vous n’avez pas le choix, vous devez retourner au poste 19 : votre parcours s’y arrête. Lisez le contexte du poste 19.

2 Miracle, personne ne vous a vu ! Vous entrez en France. Vous pouvez y rester et déposer une demande d’asile. Si vous faites cela, lisez le contexte pour connaître la situation. Si vous voulez continuer, assurez-vous de ne pas vous faire enregistrer dans la base de données Eurodac, sinon, vous ne pourrez pas déposer une demande d’asile ailleurs.

VOUS ARRIVEZ D’ITALIE

1 Vous parvenez à passer la frontière avec le Français, malgré les contrôles douaniers. Vous travaillez dans le restaurant du Français pendant 4 mois. Il vous loge et vous nourrit mais ne vous paie pas. Vous pouvez décider de déposer une demande d’asile en France ou continuer votre chemin.

2 Alors que le camion vient de passer la frontière, la police française contrôle le véhicule. Vous parvenez à vous échapper, mais les 8 autres migrant·e·s sont renvoyé·e·s en Italie. Cela arrive tout le temps. Vous avez eu de la chance parce que les conditions de vie pour les réfugié·e·s en Italie sont sordides parfois. Soit vous déposez une demande d’asile, soit vous continuez votre parcours.

ALLEMAGNE

1
Vous décidez de partir à pied. Vous dépensez 50 $ en chemin.

2
Vous rencontrez un compatriote qui vous propose de vous amener en voiture en Allemagne pour 500 $.

• **Allez au poste 21**

ROYAUME-UNI

1
Un passeur vous fait une offre : tester une nouvelle route pour lui. Il vous donne un passeport grec avec la photo de quelqu’un qui vous ressemble. Vous prenez l’avion Paris-Dublin (Irlande). Vous passez la douane Irlande-Irlande du Nord. Vous allez prendre le ferry à Belfast pour l’Écosse puis le train pour Londres.

2
Caché·e dans un camion qui emprunte le tunnel sous la Manche. Il y a pas mal de contrôles : vous avez peur.

• **Allez au poste 23**

SUISSE

1
Une femme vous propose de vous faire passer la frontière en vous cachant dans son coffre de voiture. Cela vous coûte 300 $.

2
Un groupe de migrant·e·s passe la frontière en se cachant dans un camion. Vous devez donner 500 $ au chauffeur.

• **Allez au poste 20**

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

L’état d’urgence, en vigueur depuis novembre 2015 après les attentats de Paris, a enfin été levé en 2018. Par contre, une nouvelle loi a étendu les pouvoirs de l’exécutif, permettant aux autorités d’imposer des mesures antiterroristes pour des motifs mal définis et sans contrôle judiciaire systématique.

Entre janvier et juillet 2017, les autorités des Alpes-Maritimes ont renvoyé plus de 90 % des requérant·e·s d’asile en Italie, y compris des mineur·e·s non accompagné·e·s, sans respecter leur droit de demander l’asile en France. On a également relevé des cas d’expulsion vers l’Afghanistan, en violation du principe de « non-refoulement ».

Les tentatives de durcissement de la loi sur l’asile sont toujours d’actualité en France, comme dans plusieurs pays européens.

Désormais l’aide à la circulation d’une personne sans titre de séjour n’est plus systématiquement une infraction pénale. La loi exige que les personnes agissent sans « contrepartie directe ou indirecte » et de façon « exclusivement humanitaire ». Ces deux conditions, dont la loi ne donne pas de définition, laissent la porte ouverte à de multiples interprétations qui sont autant d’atteintes possibles à l’action des citoyens et citoyennes engagé·e·s pour défendre la dignité et les droits humains des personnes étrangères.

La France est un des pays européens qui reçoit le plus de demandes d’asile. Le taux de protection est néanmoins relativement bas. Cela vient du fait qu’il y a beaucoup de demandes qui proviennent de pays pour lesquels la reconnaissance est faible comme l’Albanie ou Haïti.

Manifestation I Welcome, Paris, 2016.

La jungle de Calais, 2016.

19. ESPAGNE

Surface : 505’900 km^2
Population : 47 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 83 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 87

VOUS ARRIVEZ DU MAROC

1 Vous avez été presque rattrapé·e par les autorités marocaines. Vous savez que beaucoup de bateaux font naufrage et que la Méditerranée est un cimetière. Vous êtes terrifié·e. Après un voyage périlleux qui vous semble interminable, vous apercevez enfin la terre. Votre bateau est intercepté par les gardes-côtes espagnols qui vous arrêtent et vous emmènent dans un centre de détention administratif. Vous déposez une demande d’asile en Espagne et y restez. Lisez le contexte.

2 Lorsque le ferry accoste, vous arrivez à sortir sans que l’on vous voie. Vous pouvez continuer votre parcours ou déposer une demande d’asile en Espagne, mais attention : l’Espagne fait partie du système de Dublin (le système d’asile en Europe). Si vous déposez une demande d’asile en Espagne, vous ne pourrez pas déposer de demande dans un autre pays de l’espace Dublin (européen).

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

De **nombreuses mesures d’austérité** sont appliquées dans des pays de toutes les régions du globe depuis 2009, où elles ont des **répercussions néfastes** sur l’accès à l’éducation, à la santé, au logement et à la sécurité sociale, ainsi que sur d’autres droits économiques et sociaux. En Europe, des manifestations contre les mesures d’austérité ont eu lieu en Espagne, en Grèce, au Royaume-Uni et en Serbie. Les mesures d’austérité adoptées par l’Espagne sont absolument incompatibles avec les obligations du gouvernement liées au respect du droit à la santé.

Même si la menace terroriste est réelle et si la protection de la sécurité nationale peut dans certains cas légitimement conduire à restreindre la liberté d’expression, une loi espagnole rédigée en termes vagues **étouffe la liberté d’expression**. En effet, elle prévoit que les personnes ayant « glorifié le terrorisme » ou « humilié des victimes du terrorisme ou leurs proches » encourent des amendes, l’interdiction de prendre un emploi dans la fonction publique et même des peines d’emprisonnement. Plusieurs condamnations de rappeurs, d’artistes, de journalistes, etc. ont déjà eu lieu. **Selon Amnesty : « Rapper n’est pas un crime, twitter une blague n’est pas un acte terroriste et un spectacle de marionnettes ne devrait pas conduire en prison.** Les gouvernements doivent défendre les droits des victimes du terrorisme, et non étouffer en leur nom la liberté d’expression. La loi draconienne adoptée par l’Espagne doit être abrogée et toutes les poursuites engagées contre des personnes n’ayant fait qu’exprimer pacifiquement leurs opinions doivent être abandonnées. »

Dans un arrêt marquant en 2017, la Cour européenne des droits de l’homme a condamné l’Espagne pour non-respect de l’interdiction des expulsions collectives et violation du droit à un recours effectif dans le cas de deux migrants qui avaient été sommairement renvoyés vers le Maroc depuis l’enclave espagnole de Melilla.

L’Espagne ne tient pour l’instant pas ses engagements en lien avec le programme de relocalisation de l’UE et de réinstallation de requérant·e·s d’asile.

La majorité des réfugié·e·s proviennent du Venezuela, de Syrie et de Colombie. Le taux de reconnaissance du besoin de protection varie en 30 et 40 % suivant les années, ce qui est en dessous de la moyenne européenne (qui varie entre 50% et 60%).

Bienvenue aux réfugiés, 2017.

Enclave espagnole de Ceuta au Maroc.

FRANCE

1

Vous faites du stop avec un Français. Vous changez donc souvent de voitures. Le Français vous paie à manger pendant le trajet.

2

Vous partez seul·e à pied. En chemin, vous travaillez dans les champs pour des agriculteurs qui en échange, vous offrent le gîte et le couvert. Un jour, vous sautez dans un train pour Barcelone.

• **Allez au poste 18**

20. SUISSE

Surface : 41’300 km²
Population : 8 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 83 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 89

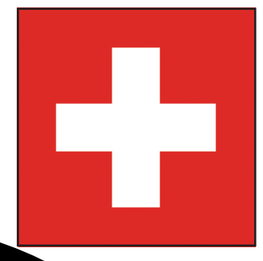

VOUS ARRIVEZ DU LIBAN

1 Arrivé·e à l’aéroport, vous êtes tout de suite pris·e en charge par une travailleuse d’une ONG qui vous emmène au Tessin, le canton qu’on vous a attribué alors que vous auriez préféré un canton francophone, vu que vous parliez déjà un peu français. Tant pis, il va falloir apprendre l’italien. Vous avez accès au programme de langue et d’intégration.

VOUS ARRIVEZ DE FRANCE

1 La femme vous conduit directement dans le centre d’enregistrement de Boudry dans le canton de Neuchâtel. On vous prend vos empreintes digitales et vos documents d’identité sont confisqués. Une première courte audition a lieu. On vous demande quel itinéraire vous avez emprunté, vos motifs d’asile, langue, identité, dernier lieu de séjour et âge. On vous attribue au canton de Vaud puisque vous parlez un peu français. Vous recevez un permis N (requérant·e d’asile). Vous attendez la décision d’octroi d’asile. Lisez le contexte.

2 Les douaniers fouillent le camion et vous trouvent ainsi que les autres migrant·e·s. Ils renvoient tout le groupe en France pour y déposer une demande de protection internationale. Retournez au poste 18. Votre parcours s’y arrête.

VOUS ARRIVEZ D’ITALIE

1 Vous avez vraiment cru que le contrôleur allait vous demander vos papiers ou appeler la police mais heureusement, il ne l’a pas fait. Vous descendez du train à Chiasso et sortez de la gare rapidement. C’est là que des officiels vous arrêtent. Ils vous renvoient en Italie où vous déposez une demande d’asile. Retournez au poste 17.

2 Le voyage vous semble long et vous êtes stressé·e, mais vous passez la frontière sans encombre. Vous pouvez déposer une demande en Suisse ou continuer votre parcours.

ALLEMAGNE

1
Vous prenez le train qui doit vous amener à Berlin (capitale de l’Allemagne) en moins de dix heures. Cela vous coûte 250 $.

2
Pour beaucoup de gens la Suisse est juste un territoire à traverser entre l’Italie et l’Allemagne. Un groupe de migrant·e·s se rendant en Allemagne en voiture vous propose de vous joindre à eux pour 150 $.

• **Allez au poste 21**

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

La Suisse a ratifié la **Convention relative au statut des réfugiés de 1951 ainsi que son Protocole de 1967**. Elle reconnaît donc le statut de réfugié et le droit de demander l’asile. **La Suisse fait partie du système de l’asile européen appelé système de Dublin**. Ce système impose que la demande d’asile d’une personne soit traitée dans le premier pays par lequel elle est entrée en Europe.

Depuis son adoption en 1998, la loi sur l’asile a été modifiée plus d’une douzaine de fois, toujours dans le sens de durcissements notamment : l’accélération des procédures, la diminution du temps imparti pour faire recours, la prolongation de la durée maximale de séjour dans les centres fédéraux, l’abandon de la procédure d’asile auprès des représentations diplomatiques, la non reconnaissance de la désertion comme motif d’asile, etc. Un accompagnement juridique gratuit est toutefois garanti aux personnes lors des procédures. La nature de l’État fédéral suisse amène à **des disparités de traitement entre les différents cantons** ainsi qu’entre les cantons et les centres fédéraux qui traitent également des demandes. Les personnes relevant du domaine de l’asile représentent moins de 2% de la population suisse.

Des migrant·e·s et des requérant·e·s d’asile débouté·e·s sont renvoyé·e·s de Suisse **en violation du principe de « non refoulement »**. Des préoccupations subsistent quant à l’emploi d’une force disproportionnée pendant l’expulsion de migrant·e·s.

La Suisse a ratifié tous les instruments de protection des droits humains du système onusien, sauf la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille !

Remise d’une pétition avec 33’000 signatures pour protester contre la séparation des familles dans le contexte de l’application stricte des accords de Dublin, 2017.

Rencontre Jeunes Amnesty, 2017.

Amnesty International Switzerland.

AMNESTY INTERNATIONAL

21. ALLEMAGNE

Surface : 354’400 km^2
Population : 83 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 81 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 90

VOUS ARRIVEZ DE SUISSE

1 Votre train arrive à Berlin. Vous rencontrez d’autres migrant·e·s avec qui vous partagez un toit et de la nourriture. Vous pouvez rester en Allemagne ou continuer votre route.

2 Votre voiture est arrêtée à la frontière et vous êtes renvoyé·e en Italie. Retournez au poste 17 et réessayez un autre passage. Tirez une carte travail verte si vous en avez besoin.

VOUS ARRIVEZ DE FRANCE

1 Vous savez bien que les douaniers vous ont vu, mais ils vous ont laissé passer en Allemagne. Vous pouvez y déposer une demande d’asile ou vous pouvez continuer votre chemin. Attention, si vous êtes Afghan·e, il se peut que vous soyez renvoyé·e dans votre pays. Pensez-vous que vos motifs d’asile seront reconnus par l’Allemagne ?

2 Votre compatriote vous emmène dans sa famille, vous accueille et vous aide. C’est une chance de pouvoir être recueilli·e par des amis après un voyage si long et éprouvant. Il parle allemand et vous aide à comprendre la procédure d’asile en Allemagne. Soit vous restez avec lui et sa famille, soit vous continuez vers la Suède.

VOUS ARRIVEZ DE GRÈCE

1 Arrivé·e à l’aéroport de Munich, on vous emmène dans un centre fédéral pour y déposer votre demande d’asile, Vous recevez un permis de requérant·e d’asile et avez droit à l’aide sociale. Après 3 mois, vous pourrez travailler. Vous participez à un programme d’intégration pour apprendre l’allemand. Lisez le contexte. Votre parcours s’arrête ici.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

L’Allemagne est le pays qui accueille le plus de réfugié·e·s en Europe. Entre 2015 et 2018, 1,4 millions de personnes sont venues en Allemagne chercher une protection internationale. Le pays participe au programme de relocalisation lancé par l’Union Européenne (UE) en septembre 2015 et de réinstallation du Haut-Commissariat aux Réfugiés (HRC). Dans le cadre du programme de relocalisation, les pays européens se sont engagés à accueillir chacun un certain contingent de réfugié·e·s, dits vulnérables, en provenance de Grèce et d’Italie, afin que ces pays n’aient pas à supporter seuls l’arrivée de tant de personnes en besoin de protection sur leur territoire. Le programme de réinstallation du HCR prévoit une répartition des réfugié·e·s en provenance des pays limitrophes de la Syrie dans les différents pays européens. En bénéficiant de l’un de ces deux programmes, les personnes arrivant en Allemagne ont droit à une aide sociale, une orientation professionnelle et/ou éducative, un cours d’intégration y compris de langue. En 2018, l’Allemagne n’avait rempli qu’à 40 % sa promesse d’accueil dans le cadre de la relocalisation de réfugié·e·s en provenance d’Italie et de Grèce.

Ayant connu une politique migratoire plutôt libérale, l’Allemagne fait partie de l’accord UE - Turquie signé en 2016 – accord qui permet de renvoyer vers la Turquie toute personne étant entrée sur le territoire européen de manière irrégulière. Elle a aussi conclu des accords bilatéraux avec la plupart des États du Maghreb pour faciliter le retour des personnes déboutées originaires de ces pays et a accéléré des expulsions, notamment vers l’Afghanistan, malgré la détérioration de la situation sécuritaire sur place. Pour mettre en place ces mesures, le gouvernement allemand a classé certaines régions afghanes en « zones sûres ». Une classification contestée par Amnesty, et mise à mal par la situation sur le terrain.

Comme beaucoup d’autres pays européens, l’Allemagne rencontre des difficultés en ce qui concerne l’intégration des réfugié·e·s sur le marché du travail. Souvent, cette population connaît un taux de chômage plus élevé que les Allemand·e·s.

SUÈDE

1

Vous savez que les contrôles ont été rétablis aux frontières entre l’Allemagne et le Danemark, puis entre ce dernier et la Suède. Prudence ! Vous vous cachez dans des trains pour atteindre la Suède.

2

Un passeur vous garantit que vous ne vous ferez pas contrôler aux différentes douanes. Vous vous cachez dans la salle des machines d’un ferry pour la dernière étape du voyage. Vous payez 100 $ au passeur.

• **Allez au poste 22**

Appel pour la solidarité et l’humanité.

Entrainement de Yusra Mardini, réfugiée en Allemagne. Elle a participé aux JO de Rio en 2016, 2017.

Campagne I Welcome, Protéger les personnes forcées à l’exil, 2017.

AMNESTY INTERNATIONAL

22. SUÈDE

Surface : 447’400 km²
Population : 10 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 82 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 90

VOUS ARRIVEZ DE TURQUIE

1 Vous êtes reçu·e par des représentants d’une municipalité. Ils vous emmènent dans votre futur lieu de vie. Vous pouvez dès lors participer au programme d’intégration qui comprend des cours de langue, une aide sociale et une orientation professionnelle et/ou scolaire.

VOUS ARRIVEZ D’ALLEMAGNE

1 Vous auriez dû être plus prudent·e! En changeant de train au Danemark, la police vous a contrôlé·e. Retournez en Allemagne au poste 21 et déposez une demande d’asile dans ce pays. Votre parcours s’y arrête.

2 Effectivement, pas de contrôle nulle part; le passeur connaissait bien son affaire! Vous avez juste eu extrêmement chaud dans cette salle des machines du ferry. Mais vous êtes enfin en Suède! Il va falloir apprendre à parler le suédois et à aimer les hivers froids!

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

En 2015, quand tant de pays européens détournaient le regard, la Suède ouvrait ses portes aux réfugié·e·s et **accueillaient plus de 160’000 requérant·e·s d’asile**. Le Premier ministre suédois Stefan Löfven avait dit : « Mon Europe accueille les réfugiés. Mon Europe ne construit pas des murs ». Tous et toutes n’ont pas reçu le statut de réfugié, mais la Suède a été perçue comme un modèle.

En 2018, la **question migratoire et sécuritaire est au cœur du débat politique**. Les Démocrates, **parti d’extrême droite**, ont fait une montée fulgurante depuis 2014 et occupent 13 % des sièges quatre ans plus tard. On assiste en 2018 à un durcissement des règles d’asile ainsi qu’à une coupe drastique dans les quotas d’accueil suédois, qui ne respectent plus que le strict minimum. Plus globalement, la Suède connaît une montée de l’extrême droite avec une visibilité accrue de groupuscules néonazis, à l’image du Mouvement de Résistance nordique. Fer de lance de la xénophobie, ces mouvements s’opposent à la tradition multiculturelle du pays, et plus particulièrement à la pérennisation de l’installation des migrant·e·s en Suède.

Les autorités n’ont pas encore adopté de stratégies efficaces de prévention des agressions racistes et xénophobes. Les Roms subissent également des discriminations. La Suède accueille en majorité des personnes venues de Syrie, Irak, Afghanistan, Érythrée.

Sous la pression nationaliste, le pays a **renforcé ses contrôles aux frontières**, comme dans les trains en provenance de Copenhague. Ont recommencé également les **renvois des migrant·e·s vers des pays comme l’Irak ou l’Afghanistan**, pourtant considérés comme dangereux. L’ONU a annoncé que l’Afghanistan avait enregistré le pire bilan de morts civils au premier semestre 2018.

D’un autre côté, en juillet 2018, une jeune activiste a refusé de s’asseoir dans un avion qui allait déporter un Afghan débouté de l’asile de 52 ans. Elle a résisté au personnel de bord et aux passagers qui lui sommaient de s’asseoir. La **jeune fille** a tout filmé et diffusé en direct. Elle a finalement obtenu du pilote qu’il refuse de décoller avec l’Afghan à bord. Une **victoire pour l’engagement citoyen** !

Enfants réfugiés syriens réinstallés près de Stockholm, 2015.

Enfants réfugiés syriens réinstallés près de Stockholm, 2015.

Réinstallation d’une famille syrienne du Liban en Suède, 2015.

23. ROYAUME-UNI

Surface : 243’600 km^2
Population : 65 millions d’habitant·e·s
Espérance de vie : 81 ans

Utilisateurs d’internet pour 100 personnes : 95

VOUS ARRIVEZ DE FRANCE

1 Ça marche ! Le voyage a été long mais vous êtes à Londres ! Vous pouvez déposer votre demande d’asile en Angleterre.

2 Le chauffeur du camion vous trouve à l’arrivée et vous emmène au commissariat. Vous êtes renvoyé·e en France. Retournez au poste 18 et réessayez

VOUS ARRIVEZ DE LA BULGARIE

1 Le plan a miraculeusement marché. Vous ne vous êtes tout juste pas fait prendre par les gardes-frontières à Calais en montant dans le camion. Vous êtes arrivé·e en Angleterre où vous déposez une demande d’asile. L’examen de la demande prend 6 mois. Pendant ce temps, vous ne pouvez pas travailler mais vous êtes logé·e. Lisez le contexte.

2 Vous arrivez à la gare de Londres. Au moment où vous allez sortir de la gare, la police vous demande vos papiers. Elle vous arrête et vous renvoie en France. Allez au poste 18.

CONTEXTE ET DROITS HUMAINS

La **sortie du Royaume-Uni de l’Union Européenne (Brexit)** marque l’actualité du pays depuis le vote historique de juin 2016. Le résultat du référendum a entrainé d’âpres négociations entre le pays et l’UE, notamment sur les questions en lien avec le sort réservé aux ressortissant·e·s d’autres pays européens présent·e·s sur le territoire.

Du côté économique, la croissance du Produit Intérieur Brut (PIB) a chuté d’au moins 1 % entre 2015 et 2018, la livre sterling s’est dévaluée **et l’incertitude entraîne une baisse de l’investissement** et de la production manufacturière.

Les requérant·e·s d’asile ont le droit à une aide pour le logement et ont accès au système de santé publique. Les enfants sont scolarisés. La décision met normalement 6 mois à arriver et les personnes ne peuvent pas travailler pendant ce temps-là. Les requérant·e·s d’asile ne peuvent pas choisir où s’installer au Royaume-Uni. Le pays connait une répartition très inéquitable du nombre de demandeurs et demandeuses par habitant·e suivant les régions. Si l’asile est octroyé, la personne pourra rester 5 ans sous cette protection avec sa famille proche et ensuite, faire une demande de résidence permanente.

Les personnes qui reçoivent le statut de réfugié ont **28 jours** pour mettre leurs papiers d’identité en règle, pour s’assurer une source de revenus et se trouver un logement. **Après ce laps de temps, l’aide du « Home Office » s’arrête brusquement**. Il s’avère que la majorité des gens n’arrive pas à respecter ces délais et se retrouve sans toit. Pour cette raison, plusieurs réseaux d’organisations ont vu le jour, une mobilisation citoyenne s’est mise en place. Il existe différents portails internet qui permettent aux gens de choisir quel type de soutien ils désirent apporter aux réfugié·e·s destitué·e·s d’aide sociale : toit, nourriture, habits, etc.

Campagne SOS Europe à Brighton, Ne les laissez pas se noyer.

100 statues de la liberté rassemblées à Londres devant l’ambassade des États-Unis pour marquer les 100 permiers jours de la présendence de Trump, 2017.

Marche à Londres, 2016.

AMNESTY INTERNATIONAL